



# Rapport d'activité 2021

# Des élus et des services au travail

*Après une année 2020 marquée par le renouvellement des équipes municipales et communautaires dont l'action fut fortement impactée par la crise sanitaire, l'année 2021 a permis de lancer des grands projets de la mandature et de recréer une véritable dynamique territoriale au bénéfice des communes et des 100 000 habitants du Pays de Gex.*

*Alors que l'Agglomération prenait toute sa part à l'effort national de lutte contre la COVID, notamment par l'organisation complète du centre de vaccination, parfois au détriment du fonctionnement courant de la structure intercommunale, les élus et les services ont œuvré sans relâche afin de réaliser les objectifs communs que nous nous sommes fixés dans le projet de territoire ainsi qu'à l'occasion du renouvellement électoral.*

*Les élus communautaires m'ont octroyé leur confiance sur la base d'un projet clair et fédérateur ; je les en remercie. Avec l'ensemble des vice-présidents et des quelque 200 agents, nous mettons tout en œuvre pour le mener à bien.*

*Ce rapport, qui ne peut être exhaustif, porte l'objectif de rendre lisible une multitude d'actions mises en œuvre par l'Agglomération. En effet, 2021 aura vu d'importantes nouveautés ou réalisations dans les différents domaines d'intervention de Pays de Gex aggro.*

*Ces réalisations ont été rendues possibles par une méthode de gestion basée sur la confiance, le respect des communes et de leurs élus municipaux, donc sur le respect des prérogatives de chacun.*

*Cela s'est traduit par un riche travail lors des réunions régulières des commissions ouvertes à tous les élus communautaires comme municipaux. Chacun a pu prendre toute sa part pour se prononcer librement sur les thématiques présentées et être force de proposition. Je remercie tous les élus qui consacrent du temps et de l'énergie à la cause publique et à la solidarité intercommunale.*

*Tous les sujets sont traités dans les réunions hebdomadaires de Bureau, avant d'être soumis au vote du conseil communautaire qui se réunit mensuellement et dont je salue le climat*

*particulièrement apaisé. De très nombreuses délibérations sont désormais adoptées à l'unanimité ou à une très large majorité après des débats toujours sereins et constructifs.*

*La Conférence des Maires est un pilier de la méthodologie partenariale mise en place. Chaque maire dispose d'une voix, quelle que soit la taille de sa commune, et tous les sujets particulièrement impactants pour le territoire ou structurants pour l'intercommunalité y sont développés.*

*Afin de les associer largement et hors des cadres habituels, les élus communautaires sont réunis en séminaires pour réfléchir collectivement et de manière prospective sur différentes problématiques qui impactent le Pays de Gex.*

*Ainsi, c'est l'ensemble des élus qui est impliqué dans le devenir du territoire et la construction des politiques publiques intercommunales qui nous permettront de relever les nombreux défis auxquels le Pays de Gex doit faire face.*

*Notre proximité avec Genève ainsi que la diversité géographique de notre territoire, entre plaine et montagne, constituent des atouts indéniables mais génèrent également des contraintes fortes et des problématiques hors normes pour un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) de notre strate. Cette situation nous oblige à être toujours plus innovants et proactifs afin de répondre aux nombreux besoins des Gessiens.*

*Dans un contexte frontalier atypique, il nous est indispensable de nouer des relations étroites avec tous nos partenaires institutionnels et financeurs, qu'il s'agisse de l'Etat, de la Région, du Département, du Pôle Métropolitain ou encore des institutions suisses comme l'Etat-Canton de Genève, le Canton de Vaud, via les Groupements Locaux de Coopération Transfrontalière. Je n'oublie pas non plus l'importance du travail mené en commun avec le CERN, employeur majeur et institution incontournable de notre territoire.*

*Bonne lecture à tous,*

*Patrice Dunand,  
Président de Pays de Gex agglo*

# Table des matières

Des élus et des services au travail	2
Rappel des grands chiffres du territoire	6
Les 5 ambitions...	8
<b>Développer l'économie et l'attractivité</b>	<b>13</b>
Développement économique	14
Zones d'activité économique	16
<b>Construire un territoire harmonieux</b>	<b>19</b>
Urbanisme	20
Mobilités	22
Gens du voyage	24
<b>Préserver l'environnement</b>	<b>27</b>
Gestion et valorisation des déchets	28
Grand cycle de l'eau et biodiversité	30
Eaux pluviales	32
Climat et énergie	34
Agriculture	37

<b>Promouvoir la culture et valoriser le patrimoine</b>	<b>39</b>
Affaires culturelles	40
Développement touristique	42
Itinéraires de loisir	44
Le col de la Faucille	46
<b>Favoriser l'accès aux soins, aux droits et aux structures sociales</b>	<b>49</b>
Cohésion territoriale	50
Centre de soins immédiats	54
Petite enfance	56
Accueil des publics et accès aux droits	58
<b>L'administration générale de l'Agglomération au service de ce projet</b>	<b>61</b>
Moyens généraux	62
Direction de la communication	64
Ressources humaines	66
Marchés publics	68
Affaires juridiques	70
Service informatique	72
Information géographique	74
Patrimoine	76

*Rappel des grands  
chiffres du Territoire*

## DÉMOGRAPHIE

2019

**98 257** habitants

2013 - 2019

**+ 2,5 %** de croissance démographique

## LOGEMENTS

2017

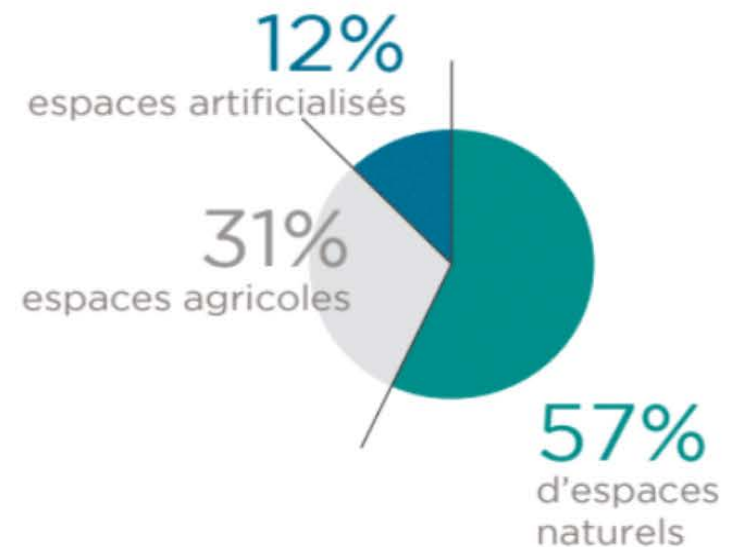
**50 027** logements

## ECONOMIE

2019

**4 546** entreprises dont 1666 employeuses

## CADRE DE VIE



**11 000 ha**

de Réserve Naturelle Nationale

En ce qui concerne les chiffres du compte administratif des budgets 2021, ceux-ci ont été communiqués avec l'ensemble des documents dans la délibération du mois de mars 2021.

# Les 5 ambitions

## UN TERRITOIRE





# ... et les priorités

Ces priorités ont été définies par vote à mains levées, lors du séminaire des élus communautaires en début de mandat.

**DÉPLACEMENTS FLUIDIFIÉS**

**26\***

- Renforcer le transport en commun au sein du Pays de Gex et vers l'extérieur
- Multiplier les liaisons douces pour couvrir le territoire

Axe 5.1

**RÉSEAU ROUTIER**

**22**

- Améliorer le réseau routier afin de désenclaver le Pays de Gex (A40, Suisse, Porte de France, Valserhône...)

Axe 5.3



Infrastructures pour mobilités



Ligne du Piémont

**OFFRE DE TOURISME, DE LOISIRS ET CULTURELLE**

**21**

- Développer une offre touristique et de loisirs toutes saisons autour de Divonne-les-Bains, la vallée de la Valserine, Monts Jura et le Fort l'Écluse
- Soutenir les manifestations culturelles d'envergure régionale (Ferney-Voltaire, Fort l'Écluse...)

Axe 1.4

**ÉCONOMIE**

**21**

- Développer l'économie du Pays de Gex autour de ses pôles emblématiques (aéroport-CERN-ZAC Ferney, Technoparc...)

Axe 1.2



Formation et recherche



Économie - Pôles emblématiques



Zones d'Activités Economiques

\* Nombre de voix «POUR» définir le sujet en question comme une priorité parmi les élus communautaires présents lors du séminaire de début de mandat.



**21**

**PLUIH**

- Conforter la volonté de maîtriser la démographie du Pays de Gex
- Adapter les documents de planification aux besoins à venir
- Mettre en œuvre une stratégie foncière

Axe 4.1



**15**

**AGRICULTURE**

- Soutien aux activités agricoles et au pastoralisme
- Développement des circuits courts avec organisation de production et d'un réseau de vente local

Axe 4.3



Patrimoine naturel



Sécurité, délinquance



Sécurité, fourrière



**37**

**OFFRE DE SOINS ADAPTÉE**

- Structurer la demande d'une offre de santé adaptée à notre territoire
- Améliorer la prise en charge médicale et paramédicale

Axe 3.2



**15**

**COHÉSION SOCIALE RENFORCÉE**

Accompagner :

- le handicap ;
- le vieillissement, en permettant le maintien à domicile le plus longtemps possible ;
- les habitants en situation de fragilité (violence, addictions...)

Axe 3.1



Accès au logement



Lieux d'accueil petite enfance



Services à la population



**25**

**VALORISATION DES DÉCHETS INERTES**

Développer une filière de recyclage et de valorisation des déchets inertes et étudier l'offre en matière de carrières

Axe 2 - 5



**18**

**ÉNERGIE POSITIVE**

Recherche d'énergies propres afin de répondre à une volonté de territoire plus durable et réaliser un schéma directeur des énergies

Axe 2 - 2



Déchets inertes



Transition écologique



Créateur de richesse



# Développer l'économie et l'attractivité

En 2021, Pays de Gex agglomération a continué, voire intensifié son soutien à l'activité économique dans un contexte changeant, marqué par l'épidémie de COVID puis par les signes de reprise économique sur la deuxième partie de l'année.

Ce soutien fut l'œuvre d'une équipe de 4 agents du pôle Attractivité Economique, qui exerce des missions de développement et d'animation économique, de promotion, valorisation et développement de l'entrepreneuriat, de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologie - en particulier le CERN, d'animation et de promotion de la formation et de l'enseignement supérieur.

Pays de Gex agglomération gère aujourd'hui 217 hectares à vocation économique sur ses 16 zones d'activité communautaires. Le tissu économique gessien est composé de 3 400 entreprises. Le rôle du pôle économique est de les pérenniser et d'en étoffer la présence grâce à un accompagnement et une politique d'attractivité active. Cette dynamique a commencé à s'incarner physiquement avec l'avancée, selon le planning prévu, de la construction du bâtiment du Pôle de l'Entrepreneuriat.



**+ 1 000 demandes**  
d'informations économiques



**83 projets**  
d'implantation accompagnés



**170 jours**  
**d'intervention**  
de l'équipe de l'atelier chantier  
d'insertion et de l'entreprise  
d'insertion des jeunes adultes de l'Ain

# Développement économique

**D**ans un contexte de compétence économique élargie depuis l'application de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) au 1er janvier 2017, la Communauté d'agglomération du Pays de Gex mène notamment les actions suivantes en matière d'animation économique :

- gestion de 16 zones d'activité économique communautaires et maîtrise d'ouvrage de la ZAC Ferney Genève Innovation ;
- soutien à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat ;
- soutien à l'implantation, au développement d'entreprises et appui à l'immobilier d'entreprise ;
- soutien aux activités Innovantes, via notamment l'incubateur et son post-incubateur InnoGex ;
- soutien aux activités de formation.

**En 2021, on note :**

- plus de 1000 demandes d'informations économiques ;
- 220 offres foncières/immobilières ;
- 83 projets d'implantation accompagnés ;
- 47 contacts d'entreprises dans le cadre de la cellule de crise et d'accompagnement « crise

sanitaire/reprise de l'activité économique » ;

- 15 dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme (12 permis de construire, 2 déclarations préalables, 1 demande d'enseigne) soumis à instruction au titre de la compétence ZAE/Voirie d'intérêt communautaire ;
- 28 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) ;
- 3 dossiers d'autorisation d'exploitation commerciale ;
- la signature de la convention avec le pôle métropolitain du Genevois français et la French Tech du Genevois français.

## PÉPINIÈRES ET INCUBATEUR

La Communauté d'agglomération du Pays de Gex dispose de 2 outils d'accompagnement des jeunes entreprises, sur le Technoparc de Saint-Genis-Pouilly :

- une pépinière d'entreprises qui héberge et accompagne des entreprises de moins de 2 ans d'existence, sur une durée maximale de 36 mois ;
- l'incubateur/post-incubateur InnoGex qui héberge et accompagne des entreprises innovantes utilisant une technologie ou application du CERN, sur une durée de 3 ans en incubateur et 2 ans en post-incubateur.

### En 2021, l'activité a notamment été marquée par :

- l'attribution d'un atelier supplémentaire de 150 m<sup>2</sup> pour 2 start-ups de l'incubateur InnoGex : PlanetWatch (juin 2021) et NowPower (août 2021) ;
- 5 dossiers de candidature pour la pépinière d'entreprises et l'incubateur.

### PARTENARIATS

L'activité du pôle économique de la Communauté d'agglomération a été également marquée en 2021 par des actions de formation, de soutien à l'emploi, à l'insertion, au commerce et à l'environnement :

- 5 ateliers du numérique (visibilité web, le e-marketing, les réseaux sociaux, le référencement,...) : 34 entreprises participantes, 4 accompagnements personnalisés et 5 diagnostics numériques ;
- mise à disposition de locaux temporaires en avril 2021 pour la Mission locale Oyonnax Bellegarde Gex comme « point d'accueil collectif » pour accompagner les jeunes gessiens dans le cadre du plan de relance ;
- 170 jours d'intervention de l'équipe de l'atelier chantier d'insertion (ACI) de l'entreprise d'insertion des jeunes adultes de l'Ain (EIJAA) pour le compte de Pays de Gex aggro ;

- septembre 2021 : mise en place des permanences hebdomadaires pour le conseiller d'insertion professionnelle pour les équipes de l'atelier chantier d'insertion (ACI) et de l'entreprise d'insertion (EI) de l'entreprise d'insertion des jeunes adultes de l'Ain (EIJAA) ;
- octobre 2021 : lancement du dispositif de rénovation énergétique « Petit tertiaire privé », à destination principalement des commerces et services de proximité et de centre-ville, restaurants et hébergements (gîtes, hôtels, ...), acteurs de l'immobilier (pour les bâtiments de moins de 1000 m<sup>2</sup>), en partenariat avec l'ALEC 01 : 80 actes d'intervention de premier niveau, 35 conseils personnalisés/visites techniques et 9 actions de sensibilisation/communication.

### ÉVÈNEMENTS

- 26 janvier 2021 : visite de Monsieur Cédric O, secrétaire d'État chargé du numérique (présentation du Technoparc de Saint-Genis-Pouilly et des entreprises de l'incubateur InnoGex) ;
- 29 juin 2021 : visite de Monsieur Yves Jégo, ancien ministre et créateur de l'association Pro France, destinée à promouvoir la marque de certification « Origine France Garantie » (présentation du Technoparc de Saint-Genis-Pouilly et des entreprises de l'incubateur InnoGex) ;



# Zones d'activité économique



**874 000 €**

*budget pour le Pôle de l'Entrepreneuriat*



**14 zones**

*d'activité économique*

**E**n 2017 et 2018, les prestations d'entretien courant des Zones d'Activité Economique (ZAE) transférées ont été assurées par les communes, par le biais d'une convention de gestion entre Pays de Gex agglomération et chacune des 12 communes concernées sur lesquelles sont implantées les 14 zones communautaires transférées.

Depuis le 1er janvier 2019 et jusqu'au 31 décembre 2021, une partie de ces prestations est assurée par des entreprises titulaires d'un accord-cadre relatif à l'exécution de travaux divers (génie civil, terrassement, réparation, entretien, déneigement, ...) pour les compétences voirie, ZAE, gestion et valorisation des déchets, eaux pluviales et GEMAPI.

D'autres accords-cadres ont été conclus afin d'assurer l'entretien des espaces verts (missions ponctuelles) et l'entretien et la modernisation de l'éclairage public.

Les autres interventions ont été assurées, pour la plupart, en régie directe par le service *Maîtrise d'ouvrage* de Pays de Gex agglomération.

À partir du 1er janvier 2022, les communes concernées reprendront la gestion courante des zones d'activité

transférées (une seule commune a refusé). Ces prestations seront remboursées par Pays de Gex agglomération.

Pour les travaux d'investissement dans les ZAE transférées, un programme pluriannuel d'investissement a été instauré. Il est doté notamment de fonds spécifiques de la Compensation Financière Genevoise sur trois ans pour un total de 3 750 000 € HT (soit 1 250 000 € HT / an). Le programme sera pleinement mis en œuvre à partir de 2022.

## TRAVAUX DU FUTUR PÔLE DE L'ENTREPRENEURIAT

En 2021, 874 000 € ont été dépensés pour l'opération du Pôle de l'Entrepreneuriat dont les travaux ont débuté en mai 2021 sachant que le budget total de l'opération est de 12 200 000 €.

Les bâtiments de la pépinière d'entreprises et l'incubateur qui hébergeaient également la direction *Économie* de Pays de Gex agglomération, sur le Technoparc de Saint-Genis-Pouilly, ont été démolis. Cette parcelle accueille le nouveau Pôle de l'Entrepreneuriat.





## DÉTAILS DES 17 ZAE COMMUNAUTAIRES (compétence économie)

### 14 ZAE TRANSFÉRÉES AU 1 ER JANVIER 2017 (EN APPLICATION DE LA LOI NOTRE)

Ces 14 sites, dotés d'équipements publics internes, représentent une surface globale d'environ 165 hectares :

- Cessy – ZA du Journans – 11,5 hectares ;
- Cessy – ZA de la Plaine / Bergerie – 6,4 hectares ;
- Crozet – Zone de Vie Châtelme – 10,6 hectares ;
- Crozet – Zone de Fontaine sucrée – 3,3 hectares ;
- Divonne-les-Bains – ZA de Divonne – 14 hectares ;
- Gex – ZA de l'Aiglette – 20,4 hectares ;
- Grilly – ZA du Marais de Faizin – 4,2 hectares ;
- Ornex – ZA de la Maladière – 12,7 hectares ;
- Péron – ZA de Pré-Munny – 4,5 hectares ;
- Prévessin-Moëns – ZA de Clos Magny – 10,7 hectares ;
- Saint-Genis-Pouilly – Zone de l'Allondon – 37 hectares ;
- Saint-Jean-de-Gonville – ZA de Baritella – 1,9 hectares ;
- Thoiry – ZA de la Praille – 9,9 hectares ;
- Thoiry – Val Thoiry (Pré-Jacquet et Pré-Fontaine) – 15,6 hectares.

### DEUX SITES DE COMPÉTENCE COMMUNAUTAIRE EXISTANTS :

- Technoparc de Saint-Genis-Pouilly – 40 hectares ;
- Technoparc de Collonges – 15 hectares.



# Construire un territoire harmonieux

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'année 2021 est la première année complète d'application du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH), opposable depuis juillet 2020. Elle a vu s'engager les premières procédures de modification (3 ont été approuvées).

L'ambition portée dans le PLUiH est de « maîtriser » au mieux le développement urbain afin de préserver les espaces naturels et agricoles.

L'activité immobilière est restée soutenue malgré la crise COVID, ce qui s'est traduit dans la charge de travail de

l'équipe *Application du droit des sols*, mutualisée pour 22 communes.

En matière de mobilité, les études des grands projets d'infrastructure - Tram de Ferney-Voltaire et Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Saint-Genis-Pouilly/Meyrin) - se sont poursuivies en vue d'une approbation des avant-projets définitifs courant 2022 et le lancement des procédures d'appel d'offres en 2023.

Après avoir été fortement impactée par la crise COVID depuis mars 2020, la fréquentation des transports transfrontaliers a amorcé une reprise significative en fin d'année 2021.



**4 981 dossiers**

*traités par le service*



**1132 heures**

*d'assistance aux élus communaux*

# Urbanisme

**L**e Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant plan local de l'Habitat (PLUiH) a été approuvé le 27 février 2020 et mis en application depuis le mois de juillet de la même année. Il a donc connu en 2021, une année pleine de mise en œuvre qui a révélé la nécessité de mettre en place des procédures d'évolution du document, des ajustements au plus près des exigences du territoire.

C'est à ce titre que l'année 2021 a vu la mise en place et l'approbation de 3 procédures :

- la modification du PLUiH portant sur l'évolution des zones UGm1 de certaines communes vers un classement en zone UGp1 ;
- la modification du PLUiH pour la création et la modification d'OAP (Opération d'Aménagement Programmé) ;
- la déclaration de projet relative à un projet d'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) sur la commune de Vesancy.

Le service *Urbanisme* a dû assurer le suivi de la défense de 45 recours introduits au contentieux contre le document d'urbanisme. 31 ont connu une issue favorable pour l'Agglomération du Pays de Gex, 8 une issue défavorable, 4 ont connu une annulation ou un désistement et 2 sont en attente de jugement.

11 conventions de Projet Urbain Partenarial (PUP) ont été signées en 2021 avec les porteurs de projets immobiliers permettant le financement d'équipements publics gérés par l'EPCI (réseaux, crèches, conteneurs d'ordures ménagères...). Ces PUP concernaient des projets situés sur les territoires des communes de Cessy, Crozet, Gex, Ornex et Saint Genis Pouilly.

## L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS :

Le service d'*Application de Droit des Sols* est un service mutualisé pour 22 communes adhérentes dont la mission principale est l'assistance aux élus dans la gestion des demandes d'autorisation d'urbanisme et leurs effets.

En 2021 les communes de Thoiry et de Versonnex ont adhéré au service.

**SUR L'ANNÉE 2021 :**

- 4 981 dossiers ont été traités par le service ;
- 599 heures ont été effectuées dans les mairies pour des permanences de conseil ;
- 1132 heures complémentaires de prestations pour une assistance aux élus communaux (commissions, conformité, rendez-vous en avant-projet...).

Le tout pour un coût global de 366 000 € partagés par les 22 communes adhérentes.

En 2021, la gestion dématérialisée des demandes d'urbanisme a été mise en place en phase test au sein du service.



# Mobilités



**12 000 000 €**

*budget de fonctionnement*



**3 823 000**

*passagers sur les lignes gérées par  
Pays de Gex agglo*

**L'**année 2021 a été marquée par une nouvelle étape d'augmentation de fréquence des lignes de bus gérée par Pays de Gex agglo, entamée en 2018 lorsque la compétence transport a été transférée du Département vers la Communauté de communes du Pays de Gex.

Dans le détail, la ligne F entre Gex et Ferney a vu sa fréquence augmenter de 25 %, soit un bus toutes les 12 min (au lieu de 15 min) en heures de pointe, et toutes les 24 min (au lieu de 30 min) en heures creuses. Également, la ligne 66 entre Ferney et l'aéroport a vu sa fréquence augmenter de 33%, soit un bus toutes les 15 min (au lieu de 20 min) entre Ferney et l'aéroport en heures de pointe, ou un bus toutes les 30 min (au lieu de 40 min) entre Val Thoiry et Ferney. Hors coûts liés à la crise sanitaire, ces deux augmentations de service représentent une hausse de 750 000 € pour le budget du transport transfrontalier, sur un montant total de 6,5 millions d'euros.

Il est à noter que la baisse de fréquentation des transports en commun liée à la crise sanitaire a eu un impact de plus d'1 million d'euros pour Pays de Gex agglo, portant le budget du transport transfrontalier à 7,5 millions d'euros.

En terme d'investissement, 2021 aura été une année d'études et de consolidation des projets, comme la prolongation du tramway sur la commune de Ferney-Voltaire, en concertation permanente avec les différents partenaires (Société Publique Locale Terrinnov, Genève, Département de l'Ain...). Il en est de même pour le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS St-Genis-Meyrin) dont le travail collaboratif avec le Département s'agissant de la trémie semi-enterrée de Porte de France permet de concevoir un ouvrage mixte conçu pour les transports en commun, les vélos, les piétons et les voitures, et qui sera inédit de par son envergure dans le Pays de Gex.



### CHIFFRES CLÉS :

- 12 000 000 € de budget de fonctionnement, 424 000 € de budget d'investissement ;
- 3 823 000 passagers sur les lignes gérées par la Communauté d'agglomération, soit 17 % de plus qu'en 2020, mais 24 % de moins qu'en 2019 (ces différences sont la conséquence de la crise sanitaire) ;
- 72 courses de transport scolaire, pour un budget de 4 282 187 € ;
- 3 personnes au sein du service *Mobilités*.



# Gens du voyage



**75 000 €**  
de travaux



**7 aires**  
réparties dans le Pays de Gex

**P**ays de Gex agglomération dispose, dans ses statuts, de la compétence obligatoire d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux selon les termes de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

Le territoire dispose de quatre aires permanentes à Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Gex et Prévessin-Moëns, de deux sites de terrains familiaux pour sédentaires à Divonne-les-Bains et Saint-Genis-Pouilly et d'une aire de grands passages à Prévessin-Moëns.

## FAITS MARQUANTS

Les familles installées illégalement sur les aires permanentes d'accueil n'ont pas souhaité quitter les lieux alors que leur occupation est limitée à trois mois (sous prétexte de Covid). Une procédure en référé d'expulsion a été lancée auprès du tribunal administratif. La juridiction administrative a donné raison à Pays de Gex agglomération en fin d'année 2021 (sauf pour l'aire permanente de Gex), ce qui a permis aux

forces de l'ordre de mettre en œuvre les expulsions requises après réquisition de moyens auprès de l'Agglomération.

S'en sont suivis de nombreux travaux de réparation pour plus de 75 000 €, lesquels ont fait l'objet d'une déclaration à notre assurance après constat d'huissier et dépôts de plaintes.

## TRAVAUX À VENIR

Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGDV) a été approuvé le 5 juin 2020.

Ce document expose notamment les travaux et équipements nécessaires pour que les EPCI puissent exercer pleinement leur compétence selon un cadre départemental inscrit.

Au titre des équipements dont dispose Pays de Gex agglomération, l'aire de grand passage de Prévessin-Moëns nécessite la réalisation de travaux de mise en conformité et quatre familles sédentaires doivent disposer d'un aménagement.











**36 agents**



**26 500** *bacs*

**920** *conteneurs (semi)-enterrés*



**631 kg**

*de déchets / habitants*

# Gestion et valorisation des déchets

**L**a Communauté d'agglomération est chargée de la collecte, de la valorisation et du traitement des déchets ménagers et assimilés des 27 communes.

Elle assure la fourniture et la maintenance des équipements de pré-collecte, 26 500 bacs et 920 conteneurs (semi)-enterrés pour les ordures ménagères et le tri des emballages, l'exploitation des cinq déchèteries, la réalisation des collectes, la facturation du service, soit avec des moyens en régie, soit en ayant recours à huit marchés de prestations de services. L'Agglomération délègue au SIDEFAGE le tri des emballages, la valorisation énergétique des ordures ménagères (Unité de valorisation énergétique de Valserhône), et la valorisation des déchets verts (plateformes de compostage de Versonnex et Péron).

À fin 2021, le service est composé de 36 agents, répartis sur différents sites : 10 aux services techniques de Prévessin-Moëns, 9 à la Maison des usagers gessiens au Technoparc, et 17 en déchèteries.

## FAITS MARQUANTS 2021 :

L'année 2021 a été marquée par l'ouverture de la quatrième déchèterie intercommunale en avril, ainsi que par l'ouverture de la ressourcerie intercommunale en novembre, toutes deux situées sur la commune d'Ornex. Ces 2 installations sont contiguës, afin de faciliter la gestion des flux et de pouvoir mutualiser l'utilisation d'équipements.

Cette déchèterie vient ainsi compléter le réseau intercommunal, qui une fois achevé, avec les futurs sites prévus sur Divonne-les-bains et secteur Gex/Echenevex, permettra à chaque habitant de disposer de ce service à moins de 10 minutes de son domicile. La ressourcerie est un pas important pour la politique de réduction des déchets. Son activité permet de détourner des filières classiques de traitement des déchets, des objets de la vie courante, pour leur redonner une seconde vie. Le contrat de concession de service public a été confié pour 8 ans à ALFA3A, association d'insertion par l'activité économique.

Après une année difficile, la Maison des usagers gessiens a progressivement retrouvé un fonctionnement normal. Le renfort en effectif des

agents d'accueil garantit une réactivité dans le traitement des demandes des usagers depuis la fin d'année 2021. Les services de collecte et les déchèteries n'ont pas connu de période d'arrêt ou de fermeture. Les demandes en composteurs individuels sont moindres qu'en 2020, mais restent soutenues. On ne constate pas une reprise significative d'installation de nouveaux sites de compostage collectif.

Après une baisse marquée sur tous les flux en 2020, on note sur cette année 2021 une reprise à la hausse importante des tonnages collectés, principalement due aux déchèteries et déchets verts.

## RÉSULTATS 2021 EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS:

### EN TONNES :

- 66 201 t globales de déchets ménagers et assimilés : + 9.2% ;
- 27 205 t collectées en déchèteries : + 20% ;
- 15 646 t de déchets verts compostés : + 11% ;
- 18 035 t d'ordures ménagères : + 0.16%.

### EN KG PAR HABITANT :

#### 631 kg de déchets : +6.9% dont :

- 173 kg d'ordures ménagères : -1.3% ;
- 260 kg en déchèterie : +18.7% ;
- 95 kg collecte sélective : -0.9% ;
- 108 kg de déchets autres : +8%.

La part du recyclage et de la valorisation matière continue de progresser pour atteindre 57.3%.

*Les détails des moyens et résultats 2021 sont présentés dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.*



# Grand cycle de l'eau et biodiversité

**L**a Communauté d'agglomération du Pays de Gex est compétente pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GeMAPI) depuis le 1er janvier 2018. Le Schéma Directeur GeMAPI de Pays de Gex agglo, dont les objectifs et niveaux d'ambition ont été validés par les élus communautaires en février 2020, compose la feuille de route pour la mise en œuvre des missions conduites dans le cadre de cette compétence obligatoire qui sont définies réglementairement.

Trois grandes orientations constituent la trame de l'action de l'intercommunalité : gérer le risque d'inondation par débordement de cours d'eau, prévenir le risque d'inondation en préservant et restaurant les cours d'eau et milieux aquatiques annexes et animer, piloter, communiquer et évaluer le programme.

Afin de traiter le volet Prévention des Inondations, les élus communautaires ont décidé d'en traduire les objectifs rattachés dans un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Créé en 2003, ce dispositif vise à réduire les conséquences des inondations sur les territoires à travers une approche globale du risque, portée par un partenariat entre les

services de l'État et les acteurs locaux.

Ces actions sont conduites par le service *Grand cycle de l'eau et Biodiversité* qui réalise aussi des actions en faveur des milieux naturels via le portage de contrats environnementaux dont les objectifs sont la préservation des corridors et réservoirs de biodiversité et l'information et la sensibilisation au patrimoine naturel.

Pays de Gex agglo est également structure animatrice et gestionnaire d'espaces naturels d'intérêt comme les marais de la Haute Versoix et de Brou, site Natura 2000 et labellisé Espace Naturel Sensible (ENS) du Département de l'Ain situé sur les territoires communaux de Divonne-les-Bains et Grilly, et le site ENS « étang de Colovrex, bois Durand et Perdriaux » situé sur la commune de Ferney-Voltaire. L'intercommunalité a pour rôle de s'assurer de la bonne mise en œuvre des plans de gestion réalisés en concertation.

## QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021 :

### MILIEUX NATURELS

- travaux de restauration écologique des anciennes lagunes de traitement des eaux usées de Collonges et Feigères (Péron) ;
- travaux de réouverture de pelouses sèches pour préserver les réservoirs de biodiversité ;
- travaux de lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes pour la préservation de la diversité biologique des milieux naturels du territoire ;
- mise en œuvre des actions et coordination des plans de gestion des espaces naturels d'intérêt.

### GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

- préserver les Espaces de Bon Fonctionnement (EBF) des cours d'eau et les intégrer dans les documents de planification : l'étude de définition des EBF est en cours ;
- restaurer les espaces de mobilité et la morphologie des cours d'eau dégradés :
  - finalisation de l'étude de faisabilité pour la restauration de l'Oudar et du Grand Journans ;
  - définition du projet de restauration morphologique de l'Allemogne et du Puits Mathieu (travaux en 2022).
- restaurer la continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau : définition du projet de restauration de la continuité sur l'Allemogne pour une réalisation des travaux en 2022 (opération conjointe à la restauration de la morphologie du cours d'eau).

### PRÉVENTION DES INONDATIONS

- intégrer les zones inondables et les cartes d'aléas inondations dans les documents de planification :
  - rédaction d'avis techniques sur les autorisations d'urbanisme du Pays de Gex ;
  - suivi du porter à connaissance de l'aléa inondation sur le Pays de Gex, piloté par la Direction Départementale des Territoires de l'Ain.
- assurer la surveillance et l'entretien des cours d'eau et gérer les embâcles problématiques dans les zones à enjeux :
  - surveillance régulière d'environ 20 cours d'eau à enjeux, notamment en période de hautes eaux ;
  - réalisation des travaux d'entretien des cours d'eau et d'enlèvement d'embâcles sur les cours d'eau à enjeux et sur les cours d'eau bénéficiant d'un plan de gestion de la ripisylve afin d'assurer le bon écoulement des eaux.
- gérer, surveiller et entretenir les ouvrages jouant un rôle dans la protection des inondations : réalisation de travaux d'entretien et de sécurisation, ainsi que d'opérations de surveillance de 5 ouvrages hydrauliques visant à gérer le risque inondation.



# Eaux pluviales



**1 391 000 €**

*budget de fonctionnement et  
d'investissement*



**3.5 équivalents  
temps plein**

**L**e service *Eaux pluviales urbaines et ruissellements* exploite les ouvrages du réseau d'eau pluviale existant (entretien, travaux de renforcement/réparation) et crée de nouveaux ouvrages sur le territoire.

Sur le volet urbanisme, les techniciens s'appuient sur le zonage d'eaux pluviales du Pays de Gex qui fait partie des annexes sanitaires du PLUiH pour rédiger des avis de prescriptions techniques sur l'ensemble des documents d'urbanisme. Ils s'assurent que les pétitionnaires respectent la réglementation notamment l'obligation de créer un ou plusieurs ouvrages de gestion des eaux de pluie sur leur parcelle. Depuis le 1er septembre 2021, le service *Eaux pluviales* rédige les avis eaux pluviales sur l'intégralité des dossiers d'urbanisme, en lieu et place de la Régie des Eaux Gessiennes.

Le service répond également aux sollicitations des particuliers et des communes, ainsi qu'à toute déclaration de travaux.

## BUDGET

**1 391 000 € TTC** suivant le budget alloué par la

## Commission Locale d'Evaluation des Charges Tranférées (CLECT) de 2018

- 550 000€ en fonctionnement : 544 604 € dépensés soit un taux de réalisation de 99 % ;
- 841 000€ en investissement : 670 000 € dépensés soit un taux de réalisation de 80 %.

## NOMBRE D'AGENTS

### 3,5 équivalents temps plein (ETP)

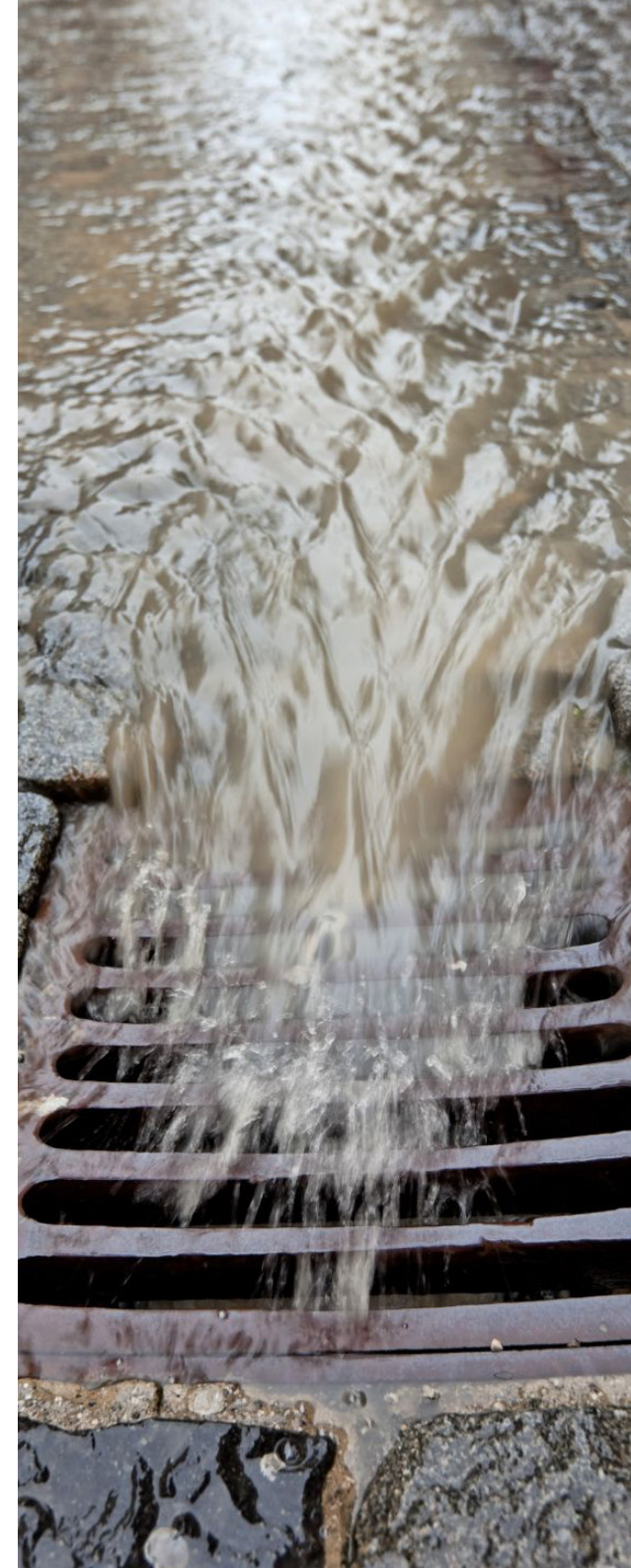
- 0,5 ETP d'assistante au service (Sandrine Fourier-Rahmani) ;
- 2 ETP de techniciens (Hugo Martin et Dominique Ramillon) ;
- 1 ETP de technicienne/responsable de service (Elodie Buisson).

## LISTING DES ACTIVITÉS DU SERVICE :

- Entretien des bassins et des fossés (fauche/curage) :
  - Fauche des bassins (14 unités) : 21450 € TTC ;
  - Fauche à la main et à l'épaveuse et curage de fossés (130 km de linéaire) : 283 091 € TTC.



- entretien du réseau d'eaux pluviales et réalisation de diagnostic de l'état des canalisations :
  - via le marché à bons de commande (MAC) hydrocurage/inspection télévisée : 172 921 € TTC ;
  - 92 interventions de curage de réseau ;
  - 50 inspections télévisuelles de canalisation.
- renforcement du réseau d'eaux pluviales existant et création d'ouvrages :
  - via le MAC travaux : 367 811 € TTC. On peut citer, à titre d'exemple, les travaux suivants :
    - Chézery-Forens / Renforcement du réseau d'eaux pluviales- rue de l'abbaye – 73 000 € ;
    - Cessy / Chemisage du réseau d'eaux pluviales- route des vignes – 29 000 € ;
    - Gex / Renforcement du réseau d'eaux pluviales- place du Jura – 38 000 € ;
    - Thoiry / Renforcement du réseau d'eaux pluviales- rue des buis – 27 000 € ;
    - Thoiry / Étude du ruissellement sur la combe Chazuet – 12 000 € ;
    - Echenevex / Création d'un réseau d'eaux pluviales- rue de Revérianz – 24 000 € ;
    - Gex / Busage d'un fossé d'eaux pluviales- rue du creux du loup – 13 000 € ;
    - Saint-Jean-Gonville / Chemisage d'un réseau d'eaux pluviales – route de Goisin – 12 000 € ;
    - Prévessin-Moëns / Chemisage d'un réseau d'eaux pluviales – route d'Ornex – 9 000 € ;
    - Saint-Genis-Pouilly / Renforcement du réseau d'eaux pluviales – rue des Ceytines – 15 000 € ;
    - Collonges-Thoiry / Travaux réalisés en astreinte – 32 000 € ;
    - Gex / Renforcement du réseau d'eaux pluviales – route de Pitegny – 17 000 €.
  - 19 bons de commande ;
  - 4 sorties de travaux d'astreinte.
- Collaboration avec la Régie des Eaux Gessiennes pour la réalisation de branchements neufs, programme de mise en séparatif :
  - Travaux de mise en séparatifs + maîtrise d'œuvre : 300 373 € TTC ;
  - 47 nouveaux branchements d'eaux pluviales créés.
- Réponses aux Déclarations de projet de Travaux (DT)/ Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)/Avis de Travaux Urgents (ATU) :
  - 2 350 réponses en 2021 :
    - Sous Protys (janvier à juillet) : 1 152 ;
    - Sous Craig (août à décembre) : 1 198 réponses.
  - 1979 réponses en 2020, soit une augmentation de 19 % en 2021.
- Rédaction des avis de prescriptions techniques, contrôle des ouvrages :
  - 730 avis techniques rédigés par le service en 2021 ;
  - 371 avis techniques rédigés en 2020, soit une augmentation de 97% en 2021.



# Climat et énergie



**4 094 Tonnes**

équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e)  
d'émission de gaz à effet de serre



**85 %**

des émissions dues au transport

**A**près l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en 2020, la mise en œuvre des premières actions a été lancée en 2021 :

- Schéma Directeur des Energies (SDE), réalisation du diagnostic, en concertation avec les acteurs du territoire (élus, partenaires institutionnels, techniques et professionnels, société civile). Le diagnostic a mis en évidence les consommations d'énergie du territoire (1616 GWh sans le CERN), comparées à la production assurée par des énergies renouvelables (211 GWh). Le SDE sera finalisé fin 2022 et mettra en place une programmation opérationnelle pour développer la production d'énergies renouvelables et massifier les actions en faveur de la sobriété énergétique (rénovation de logements et locaux professionnels publics et privés). Cette programmation doit permettre d'atteindre les objectifs du PCAET fixés pour 2030 (525 GWh (x 2,5) d'énergies renouvelables et baisse de 20 % de la consommation d'énergie – 1253 GWh).
- Prime Chauffage Propre, destinée à inciter les habitants à changer leur ancien chauffage au fioul ou au bois, pour le remplacer par un équipement utilisant des énergies renouvelables, dans le cadre

de programme d'actions pour l'amélioration de la qualité de l'air du Genevois Français.

- Convention de partenariat « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique » (ACTEE) avec la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), le SIEA et les EPCI de l'Ain, pour l'accompagnement à la rénovation énergétique et au suivi de consommation des bâtiments publics (audits énergétiques, économies de flux).
- Création et participation majoritaire au capital de la Société d'Economie Mixte à Opération unique SEMOP Pays de Gex Energies, opérateur du smart grid énergétique à Ferney-Voltaire, qui valorisera la chaleur fatale du site P8 du CERN.
- Entrée au capital de la Société d'Economie Mixte « Les Énergies de l'Ain » (SEM LÉA), qui peut porter dès maintenant des projets de développement des énergies renouvelables sur le territoire.
- Entrée au capital de la Société Publique Locale Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain (SPL ALEC 01), opérateur du Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat, pour l'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique des logements (REGENERO).
- Participation à la réalisation d'une modélisation du

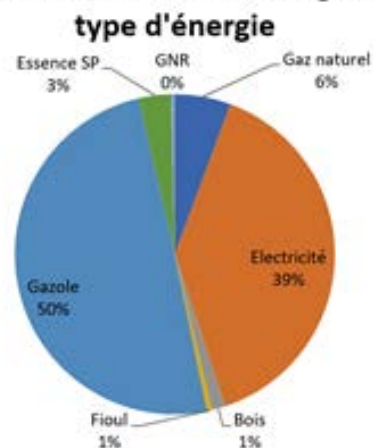
sous-sol en 3D, pilotée par les Services Industriels de Genève (SIG), permettant d'améliorer la connaissance du potentiel en eaux souterraines à proximité de la frontière.

- Poursuite de l'installation du réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques et discussion avec le SIEA pour une reprise de la gestion dans un cadre départemental.

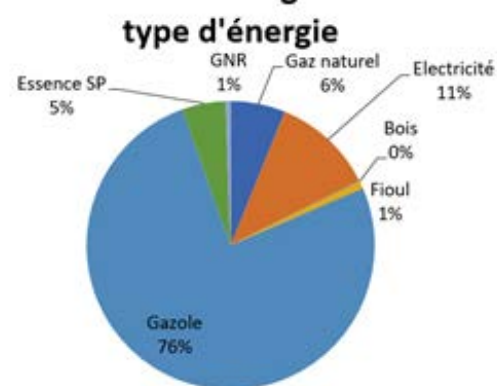
## BILAN DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION (BEGES)

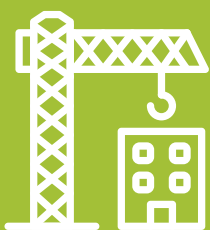
Le 3ème Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) a été réalisé en 2021. Le BEGES a été établi sur la base des consommations d'énergie générées par le fonctionnement des services et l'exercice des compétences communautaires pour l'année 2019 (les bilans précédents ont pris en compte les consommations de 2011 et 2015). L'ensemble des services et compétences communautaires ont consommé 20,79 GWh, toutes énergies confondues, en 2019, soit une hausse de 80 % par rapport à 2015 (11,54 GWh). Cette augmentation est principalement due à la nouvelle compétence « transports publics » exercée depuis 2018. A périmètre constant, l'augmentation est de 6 %.

Répartition des consommations globales par



Répartition des émissions globales de GES par



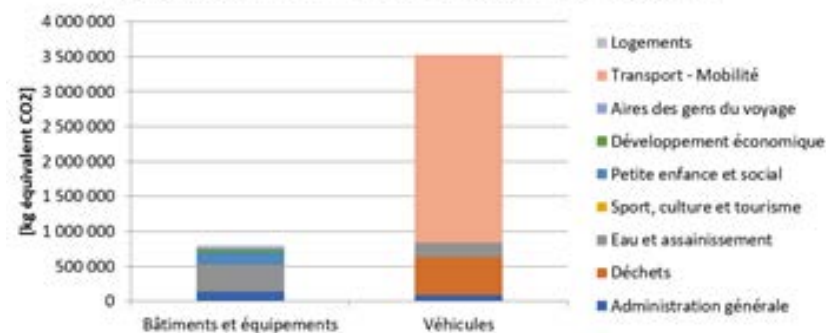


## 2 projets

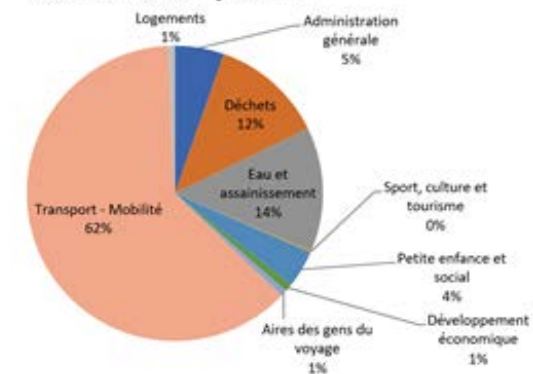
de bâtiments agricoles aidés

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par ces consommations représentent 4 094 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) ; celle-ci est en augmentation de 140 % par rapport à 2015 (1704 tCO<sub>2</sub>e), pour la même raison du transfert de la compétence transports publics en 2018. À périmètre de compétences constant, l'augmentation est limitée à 5,3 % par rapport à 2015 (1794 tCO<sub>2</sub>e). La consommation des véhicules (transports publics et services) représente 85 % des émissions, le gazole en représentant à lui seul plus des trois quarts. Les bâtiments et équipements représentent 15 % des émissions de GES. Au niveau de la répartition par compétences, les transports publics représentent 62 % des émissions communautaires, en raison de l'utilisation d'une énergie fortement carbonée pour les bus.

Répartition des émissions des bâtiments et des véhicules de PGA par service ou compétence



Répartition des émissions de GES de PGA par service ou compétence



# Agriculture

**Le groupe de dialogue entre agriculteurs et élus a été réinstallé après le renouvellement des élus communautaires. Il est composé de 12 représentants de la profession agricole et de 15 élus.**

Ce groupe de dialogue est l'instance de concertation de la politique agricole de Pays de Gex aggro, qui comprend :

- La réalisation d'un diagnostic agricole territorial a été confiée à la Chambre d'agriculture de l'Ain. Ce diagnostic sera la première phase du schéma agricole et alimentaire territorial proposé dans le PCAET.
- Des aides aux investissements immobiliers pour les jeunes agriculteurs. En 2021, deux projets de bâtiments ont été aidés à Mijoux et à Collonges.
- Des aides aux investissements sur les alpages, dans le cadre du Plan Pastoral Territorial, porté par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

- L'animation du Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC), qui permet aux agriculteurs volontaires de mettre en œuvre des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) sur certaines parcelles, pour adapter les pratiques agricoles aux enjeux environnementaux et climatiques.
- La participation à l'Association Foncière Pastorale des alpages Sous-Chalam, dont Pays de Gex.

Pays de Gex aggro a enfin rejoint la charte forestière du massif du Bugey, pour permettre aux communes et aux propriétaires forestiers de bénéficier des actions de la charte forestière et du dispositif Sylv'ACCTES pour une gestion forestière adaptée au changement climatique.

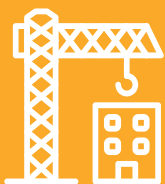








63 500 €

*de recettes*

443 000 €

*pour les travaux de réfection de la voie  
d'accès au Fort et la mise en place de  
la projection son et lumière*



176 465 €

*pour le pôle muséographique  
et l'expo « Au cœur de l'orage »*

# Affaires culturelles

**E**n 2021, même si les manifestations culturelles ont été affectées par la crise sanitaire (confinements et pass sanitaire), mais également par la météo très défavorable de l'été, près de 15 000 visiteurs ont pu être accueillis.

19 journées de manifestation ont été programmées, dont 4 concerts de la Soloist Academy, 9 concerts de Jazz in Fort l'Écluse, 6 concerts de Jazz in Fort l'Écluse chez Voltaire (3 concerts en vidéo en direct et 3 concerts à l'Orangerie).

La deuxième édition du festival de Noël en ligne a été proposée. Les appels à projet n'ont pas pu se poursuivre comme prévu et ont été reportés à 2022.

En investissement, l'action de Pays de Gex agglomération s'est concentrée sur la requalification de la voie d'accès à la porte de France au Fort l'Écluse, complètement redessinée. Ces travaux ont permis de valoriser l'entrée du Fort en redonnant la place aux piétons, en réduisant les surfaces minérales et en apportant une nouvelle qualité paysagère au lieu, tout en respectant l'histoire liée à cet ancien édifice militaire. Le dispositif de mapping vidéo (projection son et lumière) a été intégré dans le cadre de ce réaménagement afin de

proposer le spectacle son et lumière « Fort l'Écluse , 20 000 ans d'histoire » sur la façade de la Porte de France.

En parallèle, la Communauté d'agglomération a poursuivi la diversification de l'offre proposée avec les expositions « Au cœur de la Cluse » et « Au cœur de l'orage ».

La zone de Sergy-gare a été acquise dans la perspective de la création d'une zone culturelle innovante associant création artistique, expérimentation et transfert de savoir, accueil du public, le tout dans un cadre paysager exceptionnel.

## FONCTIONNEMENT :

- 255 000 € : animations et fonctionnement du fort (au lieu de 300 000 € sur les exercices passés) ;
- 223 000 € : subventions, appels à projets, soutien à la saison Voltaire (etc...) ;
- 63 500 € : recettes des entrées boutiques et des locations.





## INVESTISSEMENT :

- 802 000 € pour les travaux, dont 443 000 € pour les travaux de réfection de la voie d'accès et la mise en place du mapping vidéo, 162 000 € pour le pôle muséographique, 115 465 € pour le musée de la foudre ;
- 543 000 € de recettes sous forme de subvention de l'État, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de l'Ain ;
- 189 000 € pour l'acquisition des terrains de Sergy-gare. Les subventions représentent 150 000 €.





**1 150 000 €**

*de budget pour le tourisme*



**29 000 €**

*pour le ski scolaire*



**400 000 €**

*pour les travaux « 4 saisons »  
au col de la Faucille*

# Développement touristique

**E**n 2021, Pays de Gex agglo a poursuivi son programme d'investissements avec le développement d'activités 4 saisons au col de la Faucille.

Dans ce cadre, plusieurs études complémentaires à l'étude d'impact ont été lancées notamment en hydrologie et en géologie. En outre, le permis de construire du bâtiment multiservices (billetterie, salle hors-sac et bureau pour l'office de tourisme) a été déposé en décembre.

L'Agglomération a finalisé la réalisation de la forêt mystérieuse « Sous le l'œil de la Vouivre » : un parcours/espace de jeu dédié aux enfants (3-8 ans) basé sur une des légendes du Jura, l'histoire de la Vouivre. Le site a ouvert le 18 juillet 2021 et connu fréquentation importante. L'aménagement de cette forêt comprend un accueil pique-nique, des jeux pour les plus petits, des ateliers de jeux (instruments de musique bois, mire à focale pivotante, labyrinthe composé de tas de bûches de bois, plots et gradins en bois, filets à franchir, tour/refuge de la vouivre, un coffre à déverrouiller, des toboggans).

Afin de rendre la forêt encore plus attractive, une

sculpture monumentale de vouivre, en acier pure a été créée par un artiste reconnu et implantée au cœur de cette forêt. Le parcours « Sous l'œil de la Vouivre » est avant tout une expérience à partager en famille.

Un bloc de deux sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite a été implanté sur le site de la Faucille.

Par ailleurs, Pays de Gex agglo participe à la définition de la stratégie touristique du territoire en lien avec l'Office de tourisme via le contrat d'objectifs. L'Agglo assure le suivi de la taxe de séjour en ce qui concerne les évolutions législatives avec le souci constant d'améliorer l'efficacité de la collecte.

## FONCTIONNEMENT :

- 710 000 € de subvention versée à l'Office de tourisme qui bénéficie également du produit de la taxe de séjour (440 000 €), soit un budget total de 1 150 000 € : un budget pour le tourisme qui reste stable ;
- 28 874 € versés au Syndicat Mixte des Monts Jura (SMMJ) pour la prise en charge du ski scolaire (forfaits alpin et fond). Une subvention en baisse

puisque la station a été fermée en 2021. Seul le site nordique de la Vattay était ouvert ;

- les courses cyclistes : 61 000 € de subvention attribuée pour le Tour de l'Ain, 5000 € pour le tour du Pays de Gex, et 8 000 € pour la course pédestre de l'Ultra trail ;
- 35 000 € de subvention d'équilibre pour le golf de la Valserine dont la gestion, y compris du restaurant, est confiée à la société Gaïa par le biais d'une délégation de service public.

## INVESTISSEMENT :

- 400 000 € pour les travaux « 4 saisons » au col de la Faucille avec la création de l'espace ludique sur le thème de la Vouivre du Jura, la forêt mystérieuse dédié aux enfants ;
- les recettes sont composées de subventions pour un total de 1,4 million d'euros dont des crédits de l'État, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département de l'Ain ;
- 80 000 € pour les sanitaires au col de la Faucille ;
- 19 000 € consacrés aux études complémentaires à l'étude d'impact.





**391 km**

de sentiers pédestres



**750 lames**

remplacées sur le secteur  
Lélex / la Vattay



**528 interventions**

sur les sentiers gérés par le service

# Itinéraires de loisir

**L**e service *Itinéraires de loisir* (anciennement *Randonnée*) est composé de trois agents. Basés à Gex dans les locaux de l'Aiglette, ils interviennent sur les itinéraires de randonnée des 27 communes gessiennes. Le service assure l'équipement et la maintenance d'itinéraires pédestres (391 km), VTT (120 km) et raquettes à neige/ ski de randonnée (90km).

L'année 2021 a été portée par les projets de développement de pistes d'enduro VTT ainsi que par l'élaboration de nouveaux panneaux pour la signalétique sur le territoire. Une première commande de 750 lames a été faite pour remplacer les lames du secteur nord du territoire, de Lélex à La Vattay.

Une nouvelle signalétique au cœur de station de la Faucille a été élaborée et mise en place pour faciliter l'accès aux activités et au commerce de la station.

L'entretien mécanisé des chemins (débroussaillage par exemple) et quelques petits travaux sur les ouvrages sont confiés à l'*Atelier Chantier d'Insertion* de l'EIJAA (Entreprise d'Insertion des Jeunes et Adultes de l'Ain) dans le cadre d'une convention communautaire dont

le service est le principal utilisateur.

Le service est en collaboration étroite avec le service *Communication* afin d'élaborer les cartes touristiques, topoguides, etc.

## UN SUIVI COMPTEUR A ÉTÉ MIS EN PLACE SUR 4 SECTEURS :

- les Bidonnes (Divonne-les-Bains) : 17 781 passages ;
- sentier de Grande Randonnée de Lélex : 40 810 passages ;
- sentier de marche du site de la Faucille : 38 271 passages ;
- sentier le long de la Valserine : 6280 passages.

**Nombre d'interventions techniques : 528**

## NOMBRE DE PROJETS : 4

- signalétique randonnée ;
- piste vtt ;
- création de sentier de grande randonnée (GR) ;
- signalétique cœur de station.



### D'AUTRES CHIFFRES :

- 1115 heures liées aux itinéraires de randonnées ;
- 576 heures liées aux itinéraires raquettes ;
- 300 heures liées au projet de nouvelle signalétique ;
- 307 heures liées à l'entretien des pistes VTT (cross-country –Enduro) ;
- 31 km de balisage peinture.



# Le col de la Faucille



**2 000 000 €**

*pour la diversification  
de l'offre 4 saisons*

**D**epuis 2017, Pays de Gex agglo a engagé une politique de redynamisation du site du col de la Faucille – station des Monts-Jura.

Les aménagements ont débuté par la requalification des cheminements avec la création des sentiers thématiques et des parkings en 2017-2018 et se sont poursuivis avec la création de la tyrolienne géante en 2020 puis de la forêt mystérieuse, espace de jeu dédié aux plus petits en 2021. Aujourd'hui, Pays de Gex agglo poursuit la diversification de l'offre d'activités 4 saisons avec un programme d'investissements de 2M €.

## LES BÂTIMENTS

Ce projet prévoit la réalisation de quatre bâtiments :

- bâtiment opérateur, à l'arrivée de la tyrolienne XXL, permettant de stocker temporairement le matériel (les poulies et harnais) et de mettre à l'abri l'opérateur ;
- bâtiment d'accueil, au départ de la tyrolienne XXL, permettant de recevoir et d'équiper la clientèle qui souhaite vivre l'expérience de la tyrolienne. Dans ce bâtiment, il sera aménagé un espace d'accueil avec des casiers, un comptoir, une balance, des sanitaires et un local pour le personnel ainsi qu'un espace de

stockage avec un atelier et une terrasse qui viendra se connecter à la plateforme de départ ;

- bâtiment accueil/billetterie, sur le parking de la station, intégrant les caisses du SMMJ, un bureau d'information touristique de l'office de tourisme et une salle hors-sac ;
- bâtiment de commande des deux tapis de remontée mécanique permettant à la fois le contrôle des équipements et le stockage du matériel des nouvelles activités (luge tubing, fatscoot, mountainboard, etc.).

## LES REMONTÉES MÉCANIQUES

Ce projet prévoit la mise en place de deux tapis de remontées mécaniques :

- tapis Roche aux fées, à droite du télécombi du Mont Rond, d'une longueur de 68m, qui permettra de desservir les nouvelles zones d'activités ludiques et le tapis Rhodos ;
- tapis Rhodos, dans l'espace boisé à droite de l'arrivée du télésiège Val Mijoux, d'une longueur de 98m, qui permettra de desservir les nouvelles zones d'activités ludiques.

Ces deux tapis permettront également aux familles d'accéder facilement, et en toute sécurité, aux espaces d'initiation des deux écoles de ski.

## LES ACTIVITÉS

Il est prévu de développer des activités ludiques 4 saisons, avec notamment :

- un espace ludique le long du tapis Roche aux fées : en hiver cette zone sera réservée aux lugeurs et en été à l'initiation de mountainboard ;
- une piste de luge tubing, en parallèle du tapis Rhodos ;
- une piste à l'arrivée du tapis Rhodos, qui permettra en hiver aux skieurs de rejoindre le téléski des Myrtilles et en été aux usagers-débutants en trottinette de revenir au départ du tapis ;
- un espace belvédère accessible depuis le tapis Rhodos ;
- une tyrolienne à virage dans l'espace boisé (en fonction de l'état phytosanitaire des arbres et de la faisabilité technique).







# *Favoriser l'accès aux soins, aux droits et aux structures sociales*

Dans le cadre de ses compétences optionnelles, la Communauté d'agglomération exerce une action sociale d'intérêt communautaire contribuant, en complément de l'action des communes, à rendre le territoire gessien à la fois accessible, harmonieux mais aussi attractif et innovant.

Des plus petits au plus grands, pour tous et de manière inclusive, l'Agglomération intervient pour améliorer la vie quotidienne de ses habitants : santé, petite enfance, personnes âgées, handicap, logement, solidarité, sécurité,

accès aux droits sont les domaines d'activité portés par un pôle dédié au sein de l'Agglomération, qui regroupe 50 agents.

Cette action ambitieuse se décline à la fois sous forme de services directs à la population, sous forme de subventions mais aussi de coordination plus large d'acteurs publics et privés, en maillage sur l'ensemble du territoire gessien, en concertation avec les communes.



**47 500**  
vaccinations



**70 professionnels  
de santé et 40  
administratifs**  
coordonnés pour la vaccination



**7 professionnels  
de santé**  
accompagnés dans leur installation  
hors Centre de soins immédiats

# Cohésion territoriale

## SANTÉ

### CENTRE DE VACCINATION

L'année 2021 a été fortement marquée par l'épidémie de COVID 19, qui a marqué l'organisation de travail de l'ensemble du pôle *Social-santé* ainsi que plusieurs services de l'Agglomération.

Pour faire face à l'épidémie de COVID 19, en l'absence de centre géré par les services de l'État, la Communauté d'agglomération a ouvert le centre de vaccination du Pays de Gex au Centre hospitalier du Pays de Gex à Tougin le 1er mars 2021.

Entièrement coordonné par le service *Santé* de Pays de Gex agglo, sans financement extérieur, en partenariat avec le centre hospitalier du Pays Gex (CHPG) et les communes, le centre était ouvert de 8h à 18h toute la semaine et certains week-ends pendant une année.

Un standard téléphonique a été ouvert pendant de longues semaines afin de permettre à nos aînés de prendre rendez-vous sans passer par la plateforme en ligne Doctolib. Un poste d'accueil puis jusqu'à 3 postes à la sortie du centre pour les démarches

administratives ont été organisés sous la supervision permanente d'un agent de l'Agglomération. Au siège, la totalité des plannings des professionnels, des relations avec la plateforme Doctolib ainsi qu'avec le CHPG pour les commandes de flacons a été gérée par un agent coordonnateur (Mme Bance) en appui de la coordonatrice santé (Mme Dufreneix).

### INTERNES EN MÉDECINE ET REMPLAÇANTS

L'accueil des internes de la faculté de Lyon s'est poursuivi tout au long de l'année 2021. Cet accueil, très important pour faire connaître notre territoire aux futurs médecins leur permet de percevoir une bourse de Pays de Gex agglo (jusqu'à 600€/mois pour un stage entièrement réalisé auprès de médecins du Pays de Gex), mais également d'être accompagnés dans l'ensemble de leur démarches administratives et de logement, ainsi que de découvrir le Pays de Gex grâce à des sorties organisées par la coordonatrice santé de l'Agglomération, Mme Dufreneix.

La coordonatrice santé de l'Agglomération accompagne également dans leurs démarches les médecins intéressés par la maîtrise de stage, afin de multiplier les lieux de stage sur le territoire.

Par ailleurs, la bourse de Pays de Gex agglo bénéficie à tout étudiant en médecine inscrit en 3e cycle et non « thésé » réalisant des remplacements pour un équivalent temps plein sur le territoire. Cette politique permet d'attirer des remplaçants, afin d'une part de soulager les médecins en exercice et pérenniser leur activité sur le territoire et d'autre part, d'inciter à une future installation les remplaçants par la découverte du Pays de Gex.

### **INSTALLATIONS DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

La coordonatrice santé a accompagné plusieurs professionnels de santé dans leur installation : deux médecins généralistes, une à Thoiry et une à Divonne-les-Bains, une ORL à Divonne-les-Bains, deux orthophonistes : une à Thoiry et une à Versonnex, deux sages-femmes à Divonne-les-Bains.

Pays de Gex agglo a par ailleurs accompagné l'implantation d'une cabine de télé-médecine sur le territoire, en sondant différentes possibilités d'implantation, en fonction des besoins des communes et des professionnels de santé déjà implantés. La commune de Prévessin-Moëns a ainsi été retenue.

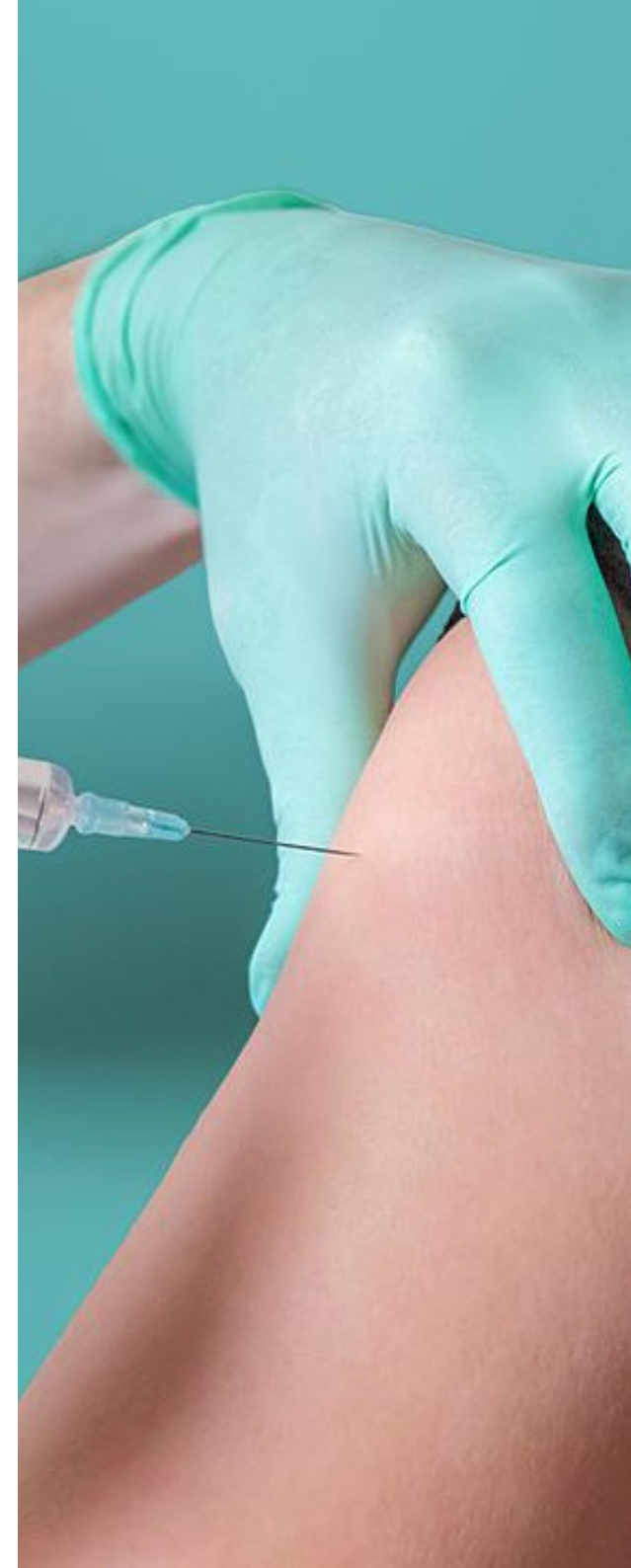
## **LOGEMENT**

### **RÉFORME DE LA COTATION**

À l'issue d'un travail collaboratif réalisé avec l'ensemble des partenaires du logement social (communes, bailleurs sociaux, Action Logement Services et État) au cours de l'année 2021, la Conférence Intercommunale du Logement du Pays de Gex a validé, lors de sa séance du 8 novembre 2021, le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs (PPGDID) incluant le système de cotation de la demande de logement social.

Le dispositif choisi sur le Pays de Gex prévoit deux grilles de cotation différentes, une pour les demandes de personnes non logées dans le logement social (« primo-demandeurs »), et une seconde pour les demandes de personnes déjà logées dans le parc social (mutations). Ce choix découle du fait que les situations, notamment en matière de logement, sont différentes entre les primo-demandeurs et les demandeurs de mutation, et nécessitent donc des critères différents.

Avec la réalisation de ce travail, Pays de Gex agglo est devenue la première collectivité de France à procéder





**312**

*logements sociaux créés*



**400 000€**

*de subventions attribués aux associations oeuvrant pour le handicap*

à la réforme des attributions en adoptant un nouveau système de cotation des demandes.

### PROGRAMMATION DU LOGEMENT SOCIAL

Deux comités de programmation se sont tenus, les 1er avril et 21 octobre 2021, ayant permis de valider :

- 312 logements locatifs sociaux durant l'année 2021 (hausse de 6% par rapport à 2020) sur 23 opérations (-26%) ;
- 18 logements intermédiaires ont été validés en 2021 (baisse de 88%).

### COMMISSION « CAS BLOQUÉS »

5 commissions dites « cas bloqués » ont été réunies en 2021 afin de trouver des solutions aux situations complexes, en moyenne 20 présentées par commission, dont  $\frac{3}{4}$  ont pu être résolues par le partenariat entre bailleurs sociaux, prescripteurs sociaux, État et service *Habitat* de Pays de Gex agglo.

### COMMISSION LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES D'ÉTAT

95 situations ont été examinées, ayant abouti à 63 solutions directes (82 personnes logées au total) et 32 solutions indirectes ou en attente.

## SOLIDARITÉ

Avec près de 400 000 € de subventions attribuées aux associations oeuvrant au bénéfice des personnes en situation de handicap et près de 300 000 € distribuées aux organismes en faveur des personnes âgées, la Communauté d'agglomération a poursuivi son important accompagnement en matière de solidarité dans le domaine médico-social.

Elle continue également d'intervenir en faveur des restos du cœur (prise en charge du loyer de son centre de stockage).

## SÉCURITÉ

L'Agglomération a poursuivi les actions entreprises dans le cadre de la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Afin de faciliter les missions de la Gendarmerie nationale, l'Agglomération livre sur requête les images de 16 caméras disposées aux entrées et sorties du Pays de Gex. 13 requêtes ont été traitées en 2021.

L'Agglomération a par ailleurs poursuivi son accompagnement de l'Aide aux victimes et médiations dans l'Ain pour lutter contre les violences faites aux

femmes, par le financement du poste d'intervenante sociale en gendarmerie et son accueil au PAD (Point d'accès au Droit).

Le partenariat avec l'Association De Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte 01 (ADSEA), association œuvrant en matière de prévention spécialisée sur le territoire de l'Agglomération, s'est poursuivi en 2021, avec le financement de 2 éducateurs. L'association a notamment développé une action « Laïcité » dans le cadre du Contrat de Ville, visant à soutenir les acteurs et professionnels du territoire pour la prévention de la radicalisation.

## POLITIQUE DE LA VILLE

Comité technique tenu le 27 janvier 2021, suivi par un comité de pilotage tenu le 4 mars. 24 projets présentés dont :

- 7 sur le lien social ;
- 8 sur la formation et l'insertion ;
- 2 sur le développement de la pratique sportive ;
- 6 sur d'autres thèmes ;
- 1 en ingénierie politique de la ville.

Pays de Gex agglo a apporté son soutien financier à 7 d'entre eux, dont le financement d'adultes relais, des chantiers éducatifs et des actions en faveur de l'emploi (formation et permis de conduire).





**7** médecins

**4** infirmiers

**3** secrétaires

**1** gestionnaire



**9 147**

patients accueillis



**722**

actes de radiologie

**1647**

actes de biologie

# Centre de soins immédiats

**D**epuis 2020, la Communauté d'agglomération a fait le choix de répondre directement au besoin de prise en charge des soins non programmés du territoire par la création du Centre de soins immédiats du Pays de Gex (CESIM).

Le CESIM est un service à part entière de Pays de Gex aggro, qui emploie 8 médecins (4,2 équivalent temps plein), 4 infirmiers, 3 secrétaires médicales et 1 gestionnaire. Il a pour vocation de prendre en charge les petites urgences, aussi techniquement appelées « soins non programmés », en s'appuyant sur un plateau technique radiologique et biologique.

Il est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h et situé dans le Centre hospitalier du Pays de Gex à Gex, à proximité de la Maison Médicale de Garde et des consultations avancées du centre hospitalier Annecy-Genevois.

Avec la naissance du CESIM, Pays de Gex a créé près de 10% de temps médical en plus sur le Pays de Gex.

En 2021, le CESIM est par ailleurs monté en puissance sur l'accueil des transports sanitaires du territoire (ambulances et pompiers), débuté sous forme expérimentale en juin 2020 dans le cadre d'un accord avec l'agence régionale de santé et le SAMU 01. En

2021, le CESIM a ainsi accueilli 259 patients arrivés par transport sanitaire.

Le plateau technique du CESIM a été pour sa part sollicité à hauteur de 1647 actes de biologie et 722 actes de radiologie.

En 2021, ce sont 9147 patients qui ont été accueillis au CESIM, contre 7000 l'année précédente, soit une augmentation de 30% de la patientèle. L'année a enfin été marquée par la participation du CESIM à l'effort territorial de vaccination. Le CESIM a vacciné la quasi-totalité des soignants du Pays de Gex, entre mars et juin 2021.

Il a intégré le dispositif de vaccination mis en œuvre par la Communauté d'agglomération avec le CHPG en tenant lieu de poste de secours au centre vaccinal, dont les protocoles sanitaires et l'organisation ont été conçus en étroite collaboration avec le médecin chef de service du CESIM.

En conseil communautaire du 15 février 2021 fut présentée une enquête réalisée auprès des Gessiens en novembre 2020, (5456 formulaires complets) sur leurs habitudes de soins et leur besoins. 89% des patients ont été satisfaits de leur prise en charge.





495

places d'accueil en crèche



1 100

familles utilisent l'accueil collectif



10 000

sollicitations pour  
les Relais petite enfance

# Petite enfance

## L'OFFRE D'ACCUEIL COLLECTIVE

En 2021, l'offre de la petite enfance a été portée à 495 places d'accueil en crèches publiques avec l'augmentation du nombre de berceaux à la crèche des Pitchouns jusqu'à sa pleine capacité (60 berceaux).

Aujourd'hui, plus de 1 100 familles utilisent ce service représentant près de 180 emplois.

Mis en place en 2020 avec la création du numéro unique 04 50 410 411, le guichet unique *Petite enfance* se développe avec l'accès à l'inscription en ligne sur le site internet de Pays de Gex agglomération : 824 demandes ont été enregistrées en 2021 (Environ 12 000 vues/an).

## LES RELAIS PETITE ENFANCE

En 2021, Les RAM deviennent les Relais petite enfance. 5 relais sont répartis sur le Pays de Gex pour accompagner les 400 assistants maternels du territoire et les familles gessiennes. Cela se traduit par environ :

- 10 000 sollicitations (en rendez-vous ou par téléphone/mail) ;
- 1/3 des assistants maternels agréés ont fréquenté les relais avec les enfants ;
- 5000 inscriptions aux diverses animations proposées : ateliers au relais, motricité, bibliothèque,

jardin, assmat dating, soirée...).

Lors du 3ème confinement en 2021 lié à la pandémie mondiale, les professionnels du service *Petite enfance* ont assuré la continuité du service public de Pays de Gex agglomération en permettant à de nombreuses familles gessiennes et aux professionnels une écoute active et un accompagnement serein dans une situation d'inquiétude générale majeure.

Afin de permettre un service de proximité aux familles et aux assistants maternels des communes de Divonne-les-Bains, Vesancy, Grilly, Sauvigny et Versonnex qui bénéficiaient jusqu'à présent du service du Relais petite enfance de Gex, le Relais petite enfance de Divonne-les-Bains a ouvert ses portes le 1er octobre 2021 pour répondre au besoin important du secteur avec plus de 150 familles sollicitant le service des assistants maternels pour leurs enfants.

Le coût total de l'opération s'élève à 432 000 € HT.

## PROGRAMMATION À VENIR

En avril 2021, le conseil communautaire a adopté une programmation pluri-annuelle pour le développement de ses équipements petite enfance jusqu'en 2025 :

- réhabilitation de la crèche « À Petits Pas » à Cessy –



30 berceaux – fin 2022 ;

- micro-crèche d'Ornex – 12 berceaux – janvier 2023 ;
- crèche de Segny – 24 berceaux – avril 2023 ;
- Relais petite enfance de Collonges – septembre 2023 ;
- réhabilitation de la crèche « La Farandole » à Ferney-Voltaire –2023/2024 ;
- structure petite enfance au quartier des Tattes sur la commune de Ferney-Voltaire.





709

*rendez-vous juridiques*

1803

*entretiens avec les usagers du CLIC*

# Accueil des publics et accès aux droits

## ESPACE FRANCE SERVICES

La Maison de services au public est devenue Espace France Services (EFS) le 1er juillet 2021.

Deux agents à temps complet sont affectés à ce service. France Services a vocation à rapprocher les services publics au plus près des citoyens en accompagnant les usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives dématérialisées ou en leur permettant d'accéder à des postes informatiques en libre accès.

Sur la période de juillet à décembre, les animatrices France Services ont répondu à 1 260 demandes d'usagers.

Ce nombre d'accompagnements n'est pas le reflet de l'activité de deux agents à temps complet du fait que l'un des agents a été absent quelques mois puis a repris en activité à mi-temps.

L'ouverture des droits à la retraite, le droit des assurés sociaux, le logement et le cadre de vie, les démarches relatives au permis de conduire et à l'insertion sont les demandes principales concernant les partenaires nationaux.

Les usagers reçus étaient des administrés issus principalement de 24 communes du Pays de Gex :

- 81 % d'accompagnements ont donné lieu à la réalisation de démarches administratives ;

- 15 % des entretiens ont donné lieu à une mise en relation avec les partenaires nationaux et locaux ;
- 193 ventes de titres de transport ;
- 50 % des accompagnements nécessitent un second entretien pour finaliser les démarches ;
- 40 % des usagers se situent dans la tranche d'âge des 27 à 45 ans.

## CLIC

Le Centre local d'information et de coordination compte 3 agents. C'est un guichet unique de proximité dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les aînés et personnes de plus de 50 ans en situation de handicap, leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées.

Ce service organise régulièrement des réunions de coordination avec les professionnels qui interviennent auprès de ces publics. Ces rencontres permettent aux professionnels de coordonner entre eux les parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

Le CLIC du Pays de Gex est la porte d'entrée vers la Cellule de Prévention du Risque Suicidaire chez la personne âgée et vers la MAÏA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie).

**En 2021 :**

- 1 050 personnes âgées et proches aidants ont sollicité le CLIC pour la première fois ;
- 1 803 entretiens avec les usagers ;
- plus de 1 780 échanges avec des professionnels (hors réunions de cellule et de coordination) ;
- plus de la moitié des demandes concernent des personnes de 75 ans et plus ;
- les ¾ des demandes sont en lien avec le maintien à domicile (portage de repas, adaptation du logement, aide à domicile, vie sociale, télé alarme, accueil de jour) ;
- 7 réunions de coordination ;
- 7 réunions de la cellule de prévention du risque suicidaire ;
- 24 personnes accompagnées dans le cadre de la cellule de prévention dont 13 suivies depuis plus d'un an ;
- 71 % des personnes suivies dans le cadre de la cellule de prévention ont plus de 70 ans ;
- 25 personnes bénéficient d'un accompagnement personnalisé par le gestionnaire de cas de la MAIA dont 12 nouvelles prises en charge en 2021 ;
- 82 mises à disposition de matériels d'aide technique.

## POINT JUSTICE

Le Point Justice accueille des permanences de professionnels du droit et de la justice parmi lesquels des juristes, des avocats, des délégués du procureur de la République, des associations d'aides aux victimes, le CIDFF

(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), des Mandataires judiciaires et le CDAD (Conseil départemental d'accès au droit). Ces experts apportent aux usagers une aide juridique gratuite.

Le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse), le CARIC (Centre d'accueil, rencontres, investigations, consultations) reçoivent également les personnes qu'ils suivent dans les locaux du Point Justice.

### En 2021 :

- l'assistante administrative (à temps plein) a géré 2 798 échanges téléphoniques et physiques avec les usagers ;
- 709 rendez-vous juridiques se sont déroulés dans les locaux ;
- l'intervenant social de Gendarmerie a traité 198 dossiers au point justice ;
- Le délégué du procureur a traité 127 dossiers ;
- 32 rendez-vous lors des permanences des avocats ;
- 248 entretiens pour le CDAD ;
- 238 usagers reçus par le CIDFF ;
- 119 entretiens pour l'ADIL ;
- 43 suivis par le CARIC ;
- 29 entretiens pour l'ATMP (association tutélaire des majeurs protégés).





L'administration générale  
de l'agglomération au service  
de ce projet

# Moyens généraux



57

véhicules composent  
la flotte automobile



306 000 €

pour la gestion des locaux

**L**e service *Moyens généraux* a la charge d'assurer les missions d'accueil au siège de Pays de Gex agglo. Ce service est composé de deux agents et, au-delà de l'accueil et du conseil auprès des administrés, dispose de la responsabilité du respect du protocole sanitaire et de la gestion des stocks en produits liés aux gestes barrières.

Le service gère par ailleurs les locaux de la collectivité en dehors de la maintenance et des travaux de réparation des locaux. Les autres missions principales sont liées à la gestion du mobilier, des appareils techniques et électroménagers, la mise à disposition des salles de réunion (comprenant la préparation), le nettoyage des locaux, la gestion des contrats liés. Il réalise une interface importante avec les ateliers d'insertion. Le service *Moyens généraux* est aussi responsable des archives communautaires.

Le troisième champ d'intervention du service est la gestion de la flotte automobile composée d'environ 57 véhicules avec un agent dédié se partageant avec la liaison inter-locaux.

## Faits marquants 2021 :

Le service *Moyens généraux* suit directement les réagencements des locaux et réalise l'essentiel des déménagements matériels. Le service *Patrimoine* s'est notamment installé fin novembre 2021 dans les locaux techniques de Prévessin-Moëns (le service occupait préalablement le bâtiment communautaire de l'Aiglette à Gex).

Un nouveau mode de gestion et de rationalisation de la flotte automobile a été mis en place avec une responsabilisation des agents et la mise en place de pools.

La refonte des archives a été une mission à fort enjeu encadrée par le responsable du service *Moyens généraux*.

La banque d'accueil du siège a été complètement remplacée et une protection physique et sanitaire installée. Cet aménagement procure un gain de confort et sécuritaire.

Le protocole sanitaire a été poursuivi en 2021 également.

## Quelques chiffres :

Les dépenses principales pour la gestion des locaux (hors maintenance) a été établi à 306 000 € en 2021.

Détails de certains postes :

- mission avec le centre de gestion pour le tri, classement et élimination des archives : 46 000 € en 2021 (total de la mission : 86 000 €) ;
- prestation d'entretien en régie et avec des entreprises : 200 000 € ;
- nettoyage des vitres : 4 300 € ;
- contrats divers dont machine affranchisseuse : 49 000 € ;
- acquisition de mobilier : 47 000 €.





8 863

vues sur nos contenus



177 905

vues sur nos contenus



15 857

visites sur la page



## Post le plus consulté

«Priorité accès aux soins»

17642 vues

618 clic

# Direction de la communication

**L**e service **Communication** a poursuivi tout au long de l'année 2020 la mise en place de sa stratégie visant à répondre à une ambition qui se décline en trois temps :

- faire connaître l'Agglomération et ses compétences ;
- faire comprendre les modalités d'exercice de ses compétences et leur sens ;
- faire partager les choix stratégiques et actions menées par l'Agglomération.

La communication institutionnelle de Pays de Gex agglo a pour objectif premier de permettre aux citoyens d'appréhender ainsi au mieux les actions publiques menées à leur service afin, lorsque cela est nécessaire ou possible, d'emporter une adhésion à cette action afin d'en augmenter l'efficacité comme c'est le cas, par exemple, pour la méthode de *Gestion et de valorisation des déchets*. Cette communication est également une déclinaison du rôle plus général de l'EPCI, à savoir d'être au service des communes dans une logique de facilitation et de gain d'efficacité. Elle a pour vocation d'informer aux mieux les élus communautaires et municipaux ainsi que les agents publics.

Pays de Gex agglo doit donc adapter ses canaux de communication en fonction des publics visés, de

l'ensemble des gessiens aux élus.

Pour ce faire, 2021 aura vu la poursuite du développement des nouveaux outils de communication tant numériques qu'imprimés propres à l'Agglomération.

### LE PREMIER NUMÉRO DE « REGARDS GESSIENS »

Ce magazine intercommunal gratuit de 40 pages à destination de l'ensemble des gessiens a été finalisé pour une distribution en septembre 2021. Ce support se veut une fenêtre complète, documentée et regroupant différents points de vue sur le territoire et l'action des collectivités.

Sa création a nécessité un travail en mode projet afin d'en prévoir la maquette graphique, la ligne rédactionnelle, la méthode de gestion ainsi que la composition du comité de rédaction.

Une difficulté importante aura été, et demeure, la prestation de distribution à l'ensemble des 50 000 boîtes aux lettres gessiennes, confiée au groupe *La Poste* qui ne remplit que très partiellement ses obligations et contraint l'Agglomération à un suivi particulièrement contraignant.



## P'TIT GESSIEN

3 numéros du P'tit Gessien ont également été rédigés et maquetés afin de poursuivre la mission d'information, de transmission en lien avec l'Éducation Nationale et de sensibilisation des jeunes dans les écoles publiques.

Afin de sécuriser juridiquement l'Agglomération vis-à-vis de l'impression de son magazine (Regards Gessiens) et de sa revue pour enfant (P'tit Gessien), le service *Communication* a entrepris la passation d'un accord cadre à bons de commande en lien avec le service *Marchés publics*. Deux cahiers des charges ont été rédigés et une procédure a été ouverte en 2021 pour une attribution en 2022.

## UN NOUVEAU SITE INTERNET ET UNE APPLI

Sollicitant également l'ensemble du service sur un long travail de pilotage de projet allant de la rédaction d'un cahier des charges pour mise en concurrence jusqu'à la finalisation et l'actualisation des contenus post-mise en ligne, ce projet majeur de l'année aura permis aux citoyens de bénéficier d'une nouvelle interface numérique plus simple, pratique et valorisante.

Un travail de paramétrage important a été mené afin de prévoir la mise en ligne, en 2022, d'une application mobile à destination du grand public.

En parallèle à la création de supports de communication

adaptés, le service *Communication* a poursuivi ses tâches de créations de contenus papiers, réseaux ou vidéos. Une nouvelle vidéo institutionnelle a été mise en ligne et diffusée largement pour faire connaître les missions de Pays de Gex agglo au grand public.

Un rythme de publication sur les réseaux de l'Agglomération plus important a également été adopté pour améliorer la visibilité et la présence de l'intercommunalité dans l'espace public numérique.

Dans son rôle de prestation auprès des autres services de l'Agglomération, le service *Communication* a également terminé une mission pluriannuelle de création et de remplacement de l'ensemble des panneaux de signalétique de randonnées et de signalétique touristique avec, notamment, la création des nouveaux points d'information du col de la Faucille.

Des plans de communication thématiques ont été construits et menés à bien, avec tout particulièrement une importante action sur la communication et l'organisation des Temps Forts de la Santé.

C'est donc un nombre important de créations qui ont été développées pour des missions propres aux projets du service ou en réponse aux demandes des autres services intercommunaux.



# Ressources humaines



2 884

fiches de paies éditées



202 agents

**L**a crise sanitaire a encore marqué cette année 2021. Le travail à distance avait largement été facilité pour une grande majorité des services. Au 1er septembre 2021, la situation sanitaire s'améliorant, les services ont repris majoritairement en présentiel.

## UN NOUVEL ORGANIGRAMME, UNE NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES.

L'année 2021 est marquée par une restructuration de la Direction Générale avec l'arrivée en janvier 2021 d'un nouveau directeur général des services et courant d'année le recrutement de nouveaux directeurs : directeur général des services techniques, adjoint DGST, DRH, directrice des affaires juridiques, la nomination d'un directeur général adjoint en charge de la solidarité, du développement et de l'attractivité.

En septembre 2021, un nouvel organigramme est mis en œuvre conduisant à une nouvelle organisation des services et des espaces de travail.

## DES NOUVEAUX RECRUTEMENTS :

agents de déchetteries, animatrice au service *Education*

*et valorisation*, responsable financière et administrative au CESIM, instructeurs ADS (autorisations du droit des sols), assistantes administratives, infirmière, technicien informatique.

Le recours à l'apprentissage est renforcé avec l'accompagnement de 4 nouveaux apprentis.

## DES CHANTIERS MAJEURS POUR LES RESSOURCES HUMAINES :

- La refonte du régime indemnitaire : une délibération du 15 décembre 2021 a acté la refonte du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions et expertises avec principalement : l'intégration du 13ème mois dans le régime indemnitaire, de nouvelles règles de prise en compte de l'absentéisme dans le régime indemnitaire, la restructuration des groupes de fonctions, de nouvelles modalités d'application du complément indemnitaire annuel.

Cette refonte répond à des objectifs importants pour la Communauté d'agglomération visant notamment à réformer la politique de rémunération afin de la rendre plus attractive lors de nouveaux recrutements, fidéliser les agents, répondre aux enjeux de valorisation des compétences, d'harmonisation et d'équité.

- L'extension du télétravail : le télétravail a été favorisé. Il est autorisé au sein de Pays de Gex aggro, sur la base d'une journée par semaine, pour les fonctions éligibles, sans condition de distance domicile-travail et possible sur n'importe quel jour de la semaine.
- L'analyse des modes d'organisation du temps de travail afin de vérifier la conformité avec l'obligation légale de mise en œuvre des 1607 heures.
- Un recueil des formations organisé autour de trois axes : le développement de la professionnalisation des agents, la développement de la formation du domaine de l'hygiène et de la sécurité, le développement personnel.
- Un renforcement du dialogue social : plus de 5 réunions de comité technique, des réunions préparatoires aux séances.
- La refonte des grilles d'entretiens professionnels.
- La mise en place d'une formation en intra pour les agents candidats à des concours ou examens professionnels, en renfort de la préparation classique effectuée par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).



# Marchés publics



80

marchés publics



5

communes accompagnées dans leurs  
procédures de marchés publics

**E**n 2021, le service *Commande publique* est composé de deux personnes à temps plein, à la suite du départ d'un collaborateur.

Le service *Commande publique* constitue un service support. À ce titre, il accompagne les différents services de la Communauté d'agglomération ainsi que la Régie des Eaux Gessiennes dans la définition et la conduite des procédures de marchés publics et de délégation de services publics. Il gère également l'organisation des commissions d'appel d'offres et des commissions de délégation de services publics.

En termes de quantité, cela représente une cinquantaine de procédures de consultation sur l'année 2021 se traduisant par la passation d'environ 80 marchés, toutes catégories confondues (fournitures, travaux et services).

En outre, le service *Commande publique* assure le suivi et la gestion des contrats d'assurance de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex (à l'exclusion du contrat couvrant les risques statutaires). Il se charge de la mise à jour du patrimoine communautaire pour les déférentes garanties souscrites (dommages aux biens, flotte automobile, etc.....) et réalise les déclarations de sinistre et le suivi des dossiers.

## FAITS MARQUANTS

L'année 2021 a été marquée par le développement de la mutualisation du service au bénéfice des communes membres. Cette croissance résulte d'une part de l'augmentation des demandes d'accompagnements émanant des mairies, et par ailleurs de la volonté portée par l'exécutif de développer l'intervention des services communautaires en support des projets portés par les communes. Un cadre conventionnel a ainsi été mis en place afin de coordonner cette mutualisation de service.

En 2021, le service *Commande publique* a accompagné cinq communes dans la passation de leurs procédures de marchés publics, ce qui représente un peu plus de 90 heures réalisées pour le compte de ces dernières.

## QUELQUES RÉALISATIONS

### POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX :

- marché relatif à l'exécution des travaux de restauration du Lion et de ses annexes hydrauliques ;
- marché relatif à l'exécution des travaux de restauration écologique de bassins de lagunage de Collonges et Péron ;

- marché relatif à l'exécution des travaux de restauration morpho-écologique de l'Allemogne et du Puits Matthieu ;
- marché de service relatif à l'impression des supports de communication institutionnels ;
- accord-cadre de prestations de service sur réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (curages de canalisations, entretien d'ouvrages, transfert et élimination des déchets) ;
- marché de service relatif au transfert des déchets encombrants ménagers entre le quai de Crozet et l'U.V.E. (usine de valorisation énergétique) de Valserhône ;
- concession de service relative à l'exploitation de la ressourcerie intercommunale d'Ornex (concession réservée aux structures d'insertion par l'activité économique).

**POUR LA RÉGIE DES EAUX GESSIENNES :**

- marchés relatifs à l'exécution des travaux d'extension du réservoir de Cessy-Est ;
- marché de maîtrise d'œuvre relatif à la démolition de l'UDEP (usine de dépollution) existante et à la création de dispositif de traitement 7 000 EH (équivalent habitants) pour les effluents du système d'assainissement de Péron l'épine (Communes de Péron et Farges) ;
- marché de maîtrise d'œuvre relatif à la démolition de l'UDEP existante et à la création d'une UDEP de 4 000 EH de type boues activées sur la commune de Saint-Jean de Gonville.



# Affaires juridiques

**C**réation d'un service des Affaires juridiques début novembre 2021 : service constitué d'une responsable des affaires juridiques, qui encadre à compter de janvier 2022, l'agent responsable des assemblées.

Ce service bénéficie d'une souscription à une plateforme de données juridiques, utilisable par l'ensemble des directeurs et responsables de service.

Le service des *Affaires juridiques* est notamment intervenu dans les domaines suivants :

## GESTION DES CONTENTIEUX :

### Pour Pays de Gex agglo :

- recours gracieux exercé par Pays de Gex agglo en 2017 contre une délibération de Saint-Genis-Pouilly portant sur la validation du principe et des modalités de mise en place de navettes pour transporter la clientèle vers un centre commercial ;

- défense des intérêts de Pays de Gex agglo dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal administratif tendant à faire annuler une convention de projet urbain partenarial ;
- défense des intérêts de Pays de Gex agglo dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal administratif demandant l'annulation d'un titre de recette portant facturation des frais d'évacuation de déchets ;
- défense des intérêts de Pays de Gex agglo dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal administratif tendant à faire annuler un arrêté préfectoral du 8 avril 2021 portant déclaration d'intérêt général au titre de l'article L.211-7 du code de l'environnement concernant la restauration du cours d'eau du Lion et la restauration de la prise d'eau du Bief de Vesegnin, par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex.

### Pour le compte des communes :

mission d'assistance de la commune de Crozet pour un contentieux portant sur la contestation d'une procédure d'alignement.



## APPUI JURIDIQUE AUX SERVICES DE L'AGGLOMERATION :

### **Pour le pôle *Attractivité économique* :**

- intervention de Pays de Gex agglo à l'acte de cession d'un terrain en ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) ;
- régularisation d'occupations irrégulières dans les ZAC.

### **Pour le service *Eaux pluviales* :**

limite de responsabilité de Pays de Gex agglo dans ses interventions, appui à la recherche de propriétaires.

### **Pour le service *Petite enfance* :**

analyse portant sur l'extension du CESIM (Centre de Soins Immédiats).

### **Pour le service *Gestion valorisation des déchets* :**

- conditions de mise en place d'une régie de collecte des montants de verbalisation ;
- suivi de Webinaires de l'association AMORCE.

## ACTES NOTARIES :

- régularisation des actes d'achat liés à la Vélo Route ;
- achat du terrain du quartier de « Sergy gare » par Pays de Gex agglo.

## FONCIER :

rédaction de conventions, suivi des assemblées générales de copropriété, validation du montant des loyers en lien avec le service Comptabilité.

# Service informatique



480

ordinateurs gérés



140

smartphones



260

lignes fixes

**L**e service a été marqué par le départ d'un agent en juin ; s'en est suivi un processus de recrutement de son remplaçant en novembre.

Le service a par ailleurs recruté un alternant pour 3 ans : de la seconde à la terminale et dispose, grâce à un contrat aidé de 9 mois, d'un renfort technique.

Fin 2021 a donc vu l'arrivée de 3 nouveaux agents. L'effectif à fin 2021 est donc de 6 personnes.

## ÉTAT DU PARC

La taille du parc informatique n'a que peu évolué entre 2020 et 2021, il est composé de plus de 480 PC et serveurs répartis sur 35 sites. Une soixantaine de PC portables d'anciennes générations ont été réinstallés en client léger pour permettre le télétravail COVID et dans la continuité le télétravail pour les agents non encore équipé en PC portable.

Le parc de téléphonie mobile est composé de 140 smartphones et plus de 260 téléphones fixes.

Dans le cadre de la rotation du parc informatique 33 PC portables, 37 PC fixes et 2 serveurs ont été remplacés.

Plus de 80 logiciels sont suivis par le service *Informatique*.

Le service de gestion de parc informatique est mutualisé avec la Régie des Eaux Gessiennes, l'office de tourisme intercommunal et la SPL Territoire d'innovation.

## FAITS MARQUANTS

Pays de Gex agglo s'est équipé du logiciel WebDPO. Ce logiciel a pour but de simplifier la gestion du registre du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données). Cette application étant mutualisable, Pays de Gex agglo a fait le choix de la mettre gratuitement à disposition des mairies avec lesquelles est mutualisé le DPD (Délégué à la Protection des Données).

Pays de Gex agglo a équipé 2 salles de réunion supplémentaires de dispositifs de visioconférence.



## SERVICES DIVERS APPORTÉS NOTAMMENT AUX COMMUNES EN QUELQUES CHIFFRES :

- les services du Centre de Ressources Informatiques (CRI) sont utilisés par 22 communes ;
- 15 communes utilisent le service de site web clés en main personnalisé et le Centre de Ressources Informatiques (CRI) gère au total 48 sites web ;
- 67 associations sont hébergées par le service.





**40 000 euros / an**

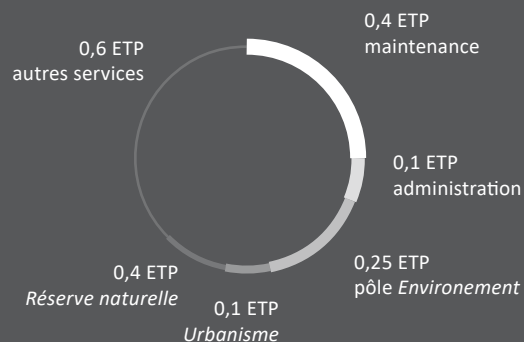
en fonctionnement (licences logiciels, cotisation au GIP du Centre Régional de l'Information Géographique CRAIG, maintenance des équipements topographiques)



**2 personnes  
pour 1,6 ETP**

(0,4 ETP étant dédié aux activités géomatiques du pôle métropolitain du Genevois français)

## Interventions



# Information géographique

**L**e service **SIG (Systèmes d'Information Géographique)** assure un support sur tous les aspects liés aux données géolocalisées, de leur acquisition sur le terrain jusqu'à leur archivage et diffusion, en passant par leur traitement, leur analyse statistique et spatiale et leur affichage.

Le service assure le maintien en conditions opérationnelles d'un système d'information géographique bureautique et d'une application de collecte de données sur le terrain, utilisés au quotidien ou presque par une quinzaine d'agents et de façon régulière (au moins une fois par semaine) par une vingtaine d'autres. Le service SIG coordonne également l'acquisition de données sur le terrain, que ce soit en interne (topographie) ou en externe (marché topographique en cours de lancement).

Outre la réalisation de cartes, le service assure également toutes les analyses nécessaires en appui à la décision. Pour cela il administre et s'appuie sur une base de données d'Observation du Territoire dans laquelle tous les éléments permettant de décrire l'Agglomération de la manière la plus fine et la plus exhaustive sont suivis avec une mise à jour en continu (de la statistique la plus détaillée jusqu'aux

observations naturalistes en passant par l'occupation du sol, la modélisation 3D et une photographie très haute résolution). Certains des éléments de cette base de données sont aussi mis à disposition des communes via le SIEA et l'outil Xmap (<https://xmap.siea-sig.fr/portail/>) ou, lorsque collectés à l'échelle du Pôle Métropolitain du Genevois Français via l'Observatoire Territorial du Grand Genève ou le Système d'Information du territoire genevois (<https://ge.ch/sitg/cartes>).

## EN 2021, LE SERVICE INFORMATION GÉOGRAPHIQUE A NOTAMMENT TRAVAILLÉ POUR LES SERVICES SUIVANTS :

**En janvier**, il a organisé et réalisé en interne des séances de formation au logiciel SIG libre utilisé (QGIS) pour 5 services différents en groupe de 2 à 3 personnes.

**En février**, il a mis à jour les données d'aléa inondation destinées au Porter à Connaissance et au Plan de Prévention des Risques d'Inondation, mise à jour validée par la Direction Départementale des Territoires.

**En mars**, il a mis à jour les données de mobilité (tracé des lignes de transports en commun et du réseau cyclable opérationnel) et analysé certaines données de flux domicile/travail entre le Pays de Gex, les communes suisses et les EPCI voisins.

**En avril**, il a réalisé un diagnostic sur les origines des incohérences relevées dans la prescription «Zone Humide» du PLUiH, diagnostic réutilisé en 2022.

**En mai**, il a migré la gestion des DT-DICT via les services du Centre Régional de l'Information Géographique, dont les cartographies ont l'avantage d'être directement synchronisées aux réseaux existants dans la base de données d'Observation du territoire administrée par le service.

**En juin**, il a mis en place une nouvelle version du suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner via les logiciels NextADS et QGIS pour le service *Urbanisme*, méthodologie qui a ensuite été modifiée avec le service *Informatique*.

**En juillet**, il a intégré la version annuelle du cadastre de la DGFIP (direction générale des finances publiques) dans sa base de données, et y a donné accès à tous les

utilisateurs via le logiciel libre QGIS.

**En août**, il a mis en forme selon la norme géographique en vigueur et téléversé la modification M3 du PLUiH.

**En septembre**, il a réalisé un inventaire des parcelles disponibles et des entreprises présentes sur les Zones d'Activité, à partir des données du registre SIRENE et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

**En octobre**, il a intégré les réseaux d'Eau Pluviale issus d'une dizaine d'anciens plans de récolements (2018-2019-2020) dans la base de données.

**En novembre**, il a mis en place une procédure automatisée de remontée des données de pièges-photos pour la Réserve Naturelle, dont les observations ont été intégrées en bloc à l'outil Géonature – utilisé par la Réserve Naturelle comme base de données naturalistes en complément.

**En décembre**, il a mis à jour les indicateurs annuels de suivi du PLUiH pour le service *Urbanisme*, qu'il a fallu modifier pour certains.





**54 bâtiments**

composent le patrimoine de l'Agglo



**9 agents**

# Patrimoine

**L**e service *Patrimoine* assure les missions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre de travaux, le suivi en maintenance et travaux pour les bâtiments et les zones d'activité économique transférées (Technoparc de Saint-Genis-Pouilly et Collonges) ainsi que l'entretien en régie des bâtiments et équipements communautaires dont le parc est en forte croissance.

La cellule *maîtrise d'ouvrage* est composée de quatre agents ; la cellule *maintenance* dispose d'un effectif de quatre agents également et le secrétariat du service *Patrimoine* est assuré par un agent, ce qui porte l'effectif total du service *Patrimoine* à 9 agents.

## LE PATRIMOINE BÂTI DE PAYS DE GEX AGGLO

Le patrimoine communautaire de Pays de Gex agglo est composé de 54 bâtiments ayant chacun un fonctionnement adapté pour assurer l'exercice d'une compétence ou le fonctionnement de l'administration générale. L'Agglomération est propriétaire ou bénéficie d'une mise à disposition de plus de 37 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

Dix bâtiments sont confiés à un délégataire pour l'exercice de la compétence enfance.

### EN 2021

Les communes ayant transféré leurs zones d'activité économique en 2017 ont repris la gestion courante des espaces communs (à l'exception d'une seule) depuis le 1er janvier 2021. Il s'agit d'optimiser les interventions courantes et urgentes et notamment d'assurer des prestations de déneigement dans la continuité du déneigement qu'elles assurent pour leurs voies communales. Les communes sont remboursées de leurs interventions. Les agents de la cellule maintenance qui réalisaient l'entretien des zones concernées assureront désormais une partie de l'entretien des espaces verts des Technoparc.

### TRAVAUX RÉALISÉS, EN COURS OU À VENIR

La cellule maîtrise d'ouvrage suit la construction du Pôle de l'Entrepreneuriat situé dans le Technoparc de Saint-Genis-Pouilly (un projet de plus de 10 M € dont les terrassements ont débuté en mai 2021), les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère de

Collonges en délégation de maîtrise d'ouvrage par la commune (deux logements pour la commune et un local, un Relai petite enfance pour Pays de Gex aggro), a assuré la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre pour la création du Relai petite enfance de Divonne-les-Bains inauguré en 2021, l'extension du CESIM se prolongeant en 2022, la rénovation du restaurant et club house du golf communautaire de Mijoux, du Fort l'Ecluse (fin des travaux de valorisation, musée, accessibilité, mise en lumière, notamment) et suit plus généralement et en totalité les travaux dans les bâtiments communautaires.

Le service *Patrimoine* a réalisé aussi des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un restaurant scolaire pour la commune de Sergy.

Les travaux de construction de la nouvelle déchèterie et de la ressourcerie communautaires situées dans la zone de la Maladière d'Ornex, inaugurées en 2021, ont été suivis en maîtrise d'ouvrage par le service *Patrimoine*.

La mise en œuvre technique du plan crèche communautaire est assurée par le service et comprend de nombreux travaux lancés en 2022 en maîtrise d'œuvre interne.

La cellule *maîtrise d'ouvrage* pilote également le programme pluriannuel de travaux dans les zones d'activité économique, doté d'une enveloppe globale de près de 5 M € HT pour la phase 2021-2024 et suivra les travaux d'aménagement de l'extension de la ZAE de Val Thoiry estimés à 4 895 000 € HT.



*Pays de Gex*  
● ● ● ● ● agglo